

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le vendredi 13 avril 2018 — Vol. 44 N° 162

Interpellation : L'iniquité de l'accessibilité aux services dans la région de Lanaudière provoquée par le laisser-aller libéral

Président de l'Assemblée nationale : M. Jacques Chagnon

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$	
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$	
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$	
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00\$	

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles 1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85 Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754 Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante: www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le vendredi 13 avril 2018 — Vol. 44 N° 162

Table des matières

Exposé du sujet Mme Véronique Hivon	1
Réponse de la ministre Mme Lise Thériault	2
Argumentation	4
Conclusions Mme Lise Thériault Mme Véronique Hivon	17 17 19
Autres intervenants	

- M. Guy Ouellette, président

- M. Jean Rousselle M. Mathieu Lemay M. André Villeneuve

Le vendredi 13 avril 2018 — Vol. 44 N° 162

Interpellation : L'iniquité de l'accessibilité aux services dans la région de Lanaudière provoquée par le laisser-aller libéral

(Dix heures)

Le Président (M. Ouellette): À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation de la députée de Joliette à la ministre responsable de la région de Lanaudière.

Mme la secrétaire, il y a des remplacements.

La Secrétaire: Oui, M. le Président. M. Gaudreault (Jonquière) est remplacé par M. Villeneuve (Berthier); Mme Richard (Duplessis), par Mme Hivon (Joliette); M. Laframboise (Blainville), par M. Lemay (Masson).

Le Président (M. Ouellette): Je rappelle le déroulement de l'interpellation. Dans un premier temps, la députée de Joliette aura un temps de parole de 10 minutes, suivi de la ministre pour également 10 minutes. Par la suite, des périodes de cinq minutes seront allouées de la manière suivante: d'abord, un député de l'opposition, ensuite, la ministre, puis un député du groupe formant le gouvernement, et ainsi de suite. 20 minutes avant la fin de cette séance, j'accorderai 10 minutes de conclusion à la ministre et un temps de réplique égal à la députée de Joliette, en vous rappelant que nous terminons à midi. Je comprends aussi qu'il y a une entente afin que le deuxième groupe d'opposition interviendra lors des troisième et sixième séries d'intervention.

Je remarque aussi, ce matin, que la députation, on est vraiment dans Lanaudière. On est proche, là, puis disons que, à matin, ce sera Laval, Laurentides, Lanaudière, parce qu'il y a quelques députés de Laval, puis il y a les députés de Lanaudière, le député de Masson, le député de Berthier, Mme la députée de Joliette, M. le député de Vimont, Mme la ministre. Et on va, de ce pas, débuter. Mme la députée de Joliette.

Exposé du sujet

Mme Véronique Hivon

Mme Hivon: Merci beaucoup, M. le Président. Alors, c'est un plaisir pour moi d'être ici pour parler de la plus belle région du Québec, qui est Lanaudière, et donc de l'importance de cette région-là à plusieurs égards. Parce que, comme vous le savez sans doute, M. le Président, c'est une région qui est en plein essor démographique, 100 000 personnes de plus dans Lanaudière, sur une population de 500 000 personnes depuis le début des années 2000, c'est énorme comme développement démographique. Alors, c'est certain que ça entraîne des défis importants en termes de services, et c'est pourquoi on souhaiterait que les services soient au rendez-vous.

Bien sûr, je veux saluer ma collègue, la ministre responsable de la région de Lanaudière, M. Pierre-Luc Bellerose, son attaché pour la région, qui l'accompagne, avec qui on a de bonnes relations. Et, d'entrée de jeu, je veux, oui, saluer la ministre, parce que c'est une ministre de la région qui est présente dans la région, et ça, c'est très apprécié de tout le monde. Et elle est présente à beaucoup d'événements, on sent que c'est une région qu'elle a à coeur, et on s'en réjouit, et elle le sait, je lui ai déjà dit.

Mais le problème, c'est que je ne suis pas sûre que tous ses collègues ont autant à coeur la région de Lanaudière qu'elle, et je sais qu'elle travaille fort, mais on ne réussit pas toujours à avoir les résultats comme on souhaiterait les avoir. Alors, aujourd'hui, je pense que c'est une belle occasion de dialogue et de recherche de réponses à nos multiples questions sur l'ensemble des enjeux.

Cette période préélectorale est toujours un peu fascinante, et on l'a vu dans la foulée du dernier budget, qu'il y avait des nouvelles comme ça qui arrivaient, que, des fois, on attendait depuis longtemps, des compressions qui se sont multipliées au cours des dernières années, et là, soudainement, il y a des cadeaux et des bonbons préélectoraux, c'est toujours assez fascinant. Mais on a eu, dans Lanaudière, deux miracles tout récemment, M. le Président, ce n'est quand même pas rien. Le premier, c'est qu'après des années et des années de demande de la communauté de Manawan, de mon collègue de Berthier, de toute la communauté, nous avons finalement obtenu une ambulance pour les gens de Manawan, ce qui, oui, est une très bonne nouvelle. Mais ce qui est un peu particulier, c'est d'avoir dû attendre, toutes ces années, une sortie de l'ensemble de la députation de Lanaudière, il y a quelques semaines, des cris du coeur répétés de la communauté pour que ça puisse se concrétiser, mais c'est une bonne nouvelle, on s'en réjouit.

L'autre miracle, bien, il est survenu pas plus tard qu'hier après-midi. Donc, après des années, encore une fois, de demande pour régler le problème de l'iniquité du financement en matière de de santé, imaginez-vous donc qu'à la veille de notre interpellation, qui porte le titre de L'iniquité du financement des services dans Lanaudière, la veille, quel miracle incroyable quand même, nous avons eu cette annonce d'un 19 millions de dollars pour régler, en partie, l'iniquité dans le financement de la santé dans Lanaudière.

Une autre bonne nouvelle, mais quand même qui nous rend un peu perplexes, à savoir pourquoi, depuis ces 15 ans, 15 ans de régime libéral qui va être célébré d'ailleurs en fin de semaine, célébré pour certains ou autre chose pour d'autres, mais, en fait, 15 ans, en fin de semaine, qu'on va avoir un régime libéral avec un intermède de 18 mois de notre parti, de notre gouvernement... En 15 ans, on n'a jamais eu de communiqué de presse sur la question de l'iniquité en santé. Mais là, comme par magie, la veille de l'interpellation, une annonce de 19 millions. Alors, oui, c'est une bonne nouvelle, mais qui est très tardive, parce qu'imaginez-vous donc que, pendant notre 18 mois au gouvernement, nous avions réglé le problème de moitié en seulement 18 mois. Et, pour le gouvernement, malheureusement, il n'y a pas eu ce rythme-là, et on a arrêté de se préoccuper de la question, et là, comme par magie, miracle préélectoral, on a un 19 millions qui arrive hier, à la veille de notre interpellation.

Donc, évidemment, on s'en réjouit, mais vous comprendrez, M. le Président, qu'il y a toujours un peu de cynisme et... dans la population quand on voit que ce n'est que le contexte électoral, ou de la pression qui va être mise via la voie des journaux par les députés, ou par le fait qu'on va tenir une interpellation qui réussit à faire débloquer les dossiers. Donc, on s'en réjouit, on est très heureux d'avoir eu cette idée, bien sûr, de tenir une interpellation aujourd'hui puisque ça a amené cette excellente nouvelle hier pour l'équité en matière de santé.

Mais je veux revenir, d'entrée de jeu, sur toute la question des services de santé parce que le boom démographique incroyable qu'on vit dans la région de Lanaudière évidemment ça vient avec une pression énorme, pression sur les services, pression sur les places, pression sur les délais d'attente, vous n'êtes pas sans le savoir, M. le Président. Alors, par exemple, l'Hôpital Pierre-Le Gardeur, hôpital dans le sud de Lanaudière... Je dois vous dire, je pense que c'est la première annonce à laquelle j'ai assisté, après avoir été élue à la fin 2008, de la part du ministre de la Santé de l'époque, qui était arrivé pour dire qu'il y aurait un agrandissement à l'hôpital Pierre-Le Gardeur, parce qu'effectivement, avec la démographie, les besoins étaient énormes. Bien, vous savez quoi? On attend toujours le début du commencement d'un aspect concret de cet agrandissement de plus d'une centaine de lits qui est attendu depuis toutes ces années à Le Gardeur alors qu'on voit des projets dans d'autres régions se concrétiser beaucoup plus vite alors que les besoins démographiques ne sont pas du tout les mêmes.

Taux d'occupation à l'urgence qui atteint parfois, vous le savez, fréquemment des 200 % autant dans le nord, au CHRDL, que dans le sud, à Pierre-Le Gardeur. Hier encore, on était entre 150 % et 170 % de taux d'occupation des urgences. C'est un problème énorme. La moyenne nationale est autour de 107 %; donc, nettement plus élevé dans Lanaudière. 105 personnes sont en attente d'un lit en CHSLD, d'une place, d'une résidence en CHSLD au 13 mars 2018. Taux d'inscription évidemment à un médecin de famille, on est loin du compte. On n'a pas atteint la cible de 85 %. Il y a, dans la région nord, 14 000 personnes inscrites au guichet d'accès aux médecins de famille. Dans le sud, près de 8 000 personnes sont inscrites. Donc, c'est 22 000 personnes dans Lanaudière qui sont inscrites au guichet qui n'ont pas de médecin. Délai d'attente moyen: dans le nord, entre 135 et 243 jours; dans le sud, entre 103 et 286 jours. Encore une fois, plus élevé que la moyenne du Québec: la moyenne du Québec, entre 101 et 230 jours pour l'ensemble du Québec. Autre source évidemment d'iniquité. Et, bien entendu, le temps d'attente aux urgences: près de 20 heures à Pierre-Le Gardeur en date, là, du 31 mars 2017... on n'a pas les chiffres, on va les avoir à l'occasion de l'étude des crédits pour l'année 2017-2018... mais près de 20 heures, donc 19,6 heures en moyenne dans le sud, et, dans le nord, 18 heures, 17,9 pour être plus précis, alors que la moyenne québécoise est de 15,5.

• (10 h 10) •

Donc, encore une fois, on voit ces problèmes d'accès aux services dans Lanaudière. Et, malgré le boom démographique, malgré toute la pression que ça fait, et au premier chef sur les services de santé, on ne voit pas les bonnes nouvelles, on ne voit pas les annonces, on ne voit pas le financement pour l'ensemble de ces enjeux-là, et vous savez que c'est très, très important.

Je vais pouvoir revenir, là, plus tard, aussi, sur toutes sortes d'autres questions en lien avec les services ambulanciers, en lien avec la question des services sociaux, en lien, bien sûr, avec toutes les infrastructures scolaires. Encore une fois, là, je ne qualifierais pas ça de miracle, parce que ça, c'est plutôt une déception préélectorale, le montant qui a été annoncé — évidemment, on est toujours preneurs — en matière d'infrastructures scolaires, la semaine dernière, par la ministre régionale avec son collègue. Mais on est loin du compte, et bien sûr que je vais vouloir y revenir.

Mais aussi il faut parler du fait qu'on a une espèce de tempête parfaite démographique dans Lanaudière, parce que non seulement on a une explosion démographique, comme je vous disais, plus de 100 000 citoyens de plus environ en 15, 17 ans, mais on a aussi, dans le nord de Lanaudière, beaucoup de personnes âgées qui déménagent pour venir vivre près de Joliette, dans le nord de Lanaudière, pour avoir des services de santé adéquats, pour être proches de l'hôpital. Il y a énormément de gens qui n'ont pas accès aux services de soutien à domicile comme ils devraient avoir accès, donc ça fait énormément de pression sur les services, et malheureusement les investissements ne sont pas au rendez-vous. Et mon collègue le député de Berthier va, lui aussi, aborder plusieurs sujets, parce que, que l'on parle de centres de la petite enfance, que l'on parle de transport, de routes, que l'on parle d'agriculture, que l'on parle d'une foule domaines, ce problème de l'iniquité, il est malheureusement présent, et c'est ce qu'on va vouloir démontrer aujourd'hui.

Alors, d'entrée de jeu, c'est sûr que j'aimerais connaître le point de vue de la ministre sur ce phénomène-là, de l'iniquité dont est victime particulièrement Lanaudière aujourd'hui.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, Mme la députée de Joliette. Mme la ministre.

Réponse de la ministre

Mme Lise Thériault

Mme Thériault : Merci, M. le Président. D'entrée de jeu, M. le Président, je vous dirais que je suis vraiment très heureuse d'être ici ce matin. Vous savez, je prends avec beaucoup de sérieux mes responsabilités de ministre

responsable de Lanaudière. Évidemment, ma collègue a eu l'amabilité de dire que je faisais un excellent travail dans la région, je l'en remercie. Il est vrai que, de manière générale, nous avons des relations très cordiales avec les députés, que ce soit du Parti québécois ou encore ceux de la Coalition avenir Québec.

M. le Président, vous allez me permettre de vous présenter Pierre-Luc Bellerose, qui est l'attaché politique pour la région de Lanaudière, qui fait un travail extraordinaire. Ce matin, avec moi, j'ai le député de Vimont, évidemment, qui va venir me soutenir dans la tâche de l'interpellation. Nous avons Marie Jobin Gélinas, qui travaille à la recherche chez nous, j'ai ma directrice de cabinet, que vous allez revoir tout à l'heure, Marie-France Daoust. Ce sont tous des gens qui font

beaucoup pour la région de Lanaudière.

Vous savez, M. le Président, la région de Lanaudière, c'est une très belle région et, lorsque le premier ministre m'a demandé, au mois de mars en 2015, le 19 mars, pour être précise, 2015, de devenir la ministre responsable de la région... évidemment, quand le premier ministre nous demande de prendre des responsabilités, on dit oui. On dit oui pourquoi? On dit oui parce qu'évidemment c'est le premier ministre, mais j'avais une raison supplémentaire de dire oui, parce que, lorsque j'étais jeune, j'ai passé beaucoup d'étés dans la région de Lanaudière puisque j'ai de la famille qui avait des chalets à Sainte-Béatrix. J'ai eu, moi-même, un chalet à Sainte-Béatrix, mes parents en avaient un, donc ce qui fait que je connais bien la région. Je peux vous dire que la première fois que j'ai été à la pêche, c'était à la Manouane, à la réserve en haut, je peux vous dire que j'ai fait de l'animation louveteaux à Saint-Jean-de-Matha, M. le Président, je connais très bien Chez Henri, que j'adore, à Joliette, et je ne vous parlerai pas, évidemment, des Chutes-Monte-à-Peine à Sainte-Béatrix, ou encore des beaux attraits touristiques de Rawdon, qui font la manchette régulièrement. Je connais bien la 131, je connais bien la 125, je connais bien la 40 en passant par Joliette et je suis probablement une des rares ministres à ne pas se perdre dans la région de Lanaudière, qui est une très grande région.

Lanaudière, M. le Président, c'est sept comtés, quatre comtés qui appartiennent au Parti québécois, trois comtés qui appartiennent à la Coalition avenir Québec, un nouveau comté sera rajouté après la prochaine campagne, M. le Président. C'est vous dire de l'immensité du territoire et du travail qui est à accomplir, particulièrement lorsqu'il n'y a pas de député de

ma formation politique à l'intérieur de cette belle et grande région que j'affectionne particulièrement.

Lanaudière, c'est également six MRC, M. le Président, donc la MRC de L'Assomption, qui comprend évidemment Repentigny et les villes... elles sont avoisinantes, que ce soit Le Gardeur, L'Assomption, L'Épiphanie, Saint-Sulpice; on parle de la MRC Les Moulins, qui comprend Mascouche et Terrebonne, on parle de Matawinie, D'Autray, Montcalm et Joliette. M. le Président, pourquoi je vous dis ça, c'est aussi deux commissions scolaires qui sont plus présentes que... sur le territoire, avec la commission scolaire des Samares, des Affluents, une petite partie des Laurentides, au nord, à cause de Saint-Donat, et Sir-Wilfrid-Laurier, pour la commission scolaire anglophone.

C'est une très, très belle région, qui demande beaucoup d'attention. Et je peux juste vous dire que, pour faire tout ce travail-là, il y a une personne qui me seconde dans mes tâches, et c'est mon attaché politique, Pierre-Luc Bellerose. Donc, j'aimerais aujourd'hui profiter de l'occasion qui m'est donnée également pour souligner l'excellent travail qu'il fait. La collègue, lorsqu'elle était ministre, a eu l'occasion de rencontrer Pierre-Luc, le député de Berthier aussi.

Ce n'est pas un secret pour personne, il a été candidat libéral aux dernières élections. Et c'est la raison pour laquelle, lorsque nous avons pris le pouvoir et que... le ministre qui m'a précédé, monsieur... le député de Mont-Royal, pardon, qui était le ministre responsable de la région, à l'époque, a demandé à M. Bellerose s'il pouvait bien s'occuper de la région, puisqu'il la connaissait. Lorsque je suis arrivée, vous comprendrez, M. le Président, puisqu'on s'entoure de gens compétents, convaincus et qui aiment la politique, qui sont surtout passionnés, avec le sens du devoir... bien, j'ai demandé à Pierre-Luc de rester avec nous. Je ne l'ai pas regretté, M. le Président.

C'est vraiment un attaché politique extraordinaire. Il est tellement extraordinaire, M. le Président, que, croyez-le ou non, il y a des gens des autres formations politiques qui l'ont approché pour qu'il puisse se présenter pour eux. Pas le Parti québécois, évidemment. Ils l'aiment... ils l'aiment mieux dans mon équipe. Mais je pense que tout le monde aura reconnu que la Coalition avenir Québec a essayé de venir demander à mon attaché politique de traverser. Je vous rassure, il va rester avec nous. Il adore ses ministres, il est... C'est un loyal. C'est un libéral dans l'âme. Mais c'est surtout une personne qui est très dévouée auprès de la population. M. le Président, évidemment, lorsqu'on sollicite des attachés politiques comme ça, je pense que c'est signe qu'on est très bons, qu'on est excellents et qu'on fait un travail terrain incroyable. Donc, je pense que ça, on peut nous le donner, M. le Président.

Vous savez, M. le Président, il y a eu beaucoup, beaucoup d'annonces qui ont été faites au niveau de la région de Lanaudière, parce qu'on s'en occupe. Quand moi, je suis arrivée, j'ai pris soin de rencontrer les maires et les préfets, les préfètes, parce que c'est là qu'on va rencontrer les maires. Donc, j'ai été rencontrer chacune des MRC, où j'ai rencontré les maires, en leur expliquant c'est quoi, un ministre régional, ses responsabilités.

Ma responsabilité, M. le Président, ce n'est pas de me substituer aux responsabilités des autres ministres, ce n'est pas de me substituer aux responsabilités des députés qui sont sur le terrain, au contraire. Et je les ai rassurés en leur disant qu'ils devaient travailler avec leurs élus, puisqu'ils ont été élus pour ça, mais que le rôle d'un ministre régional, c'est de faire en sorte de débloquer des dossiers, de faire avancer des dossiers, de faire front commun lorsqu'on a besoin des choses, de me sensibiliser à certains dossiers pour s'assurer que la région puisse avoir sa juste part ou son... puisse tirer le meilleur du gouvernement.

Évidemment, comme ministre responsable de la région, M. le Président, j'ai aussi pris soin de dire à mes élus que le seul engagement que je prenais à leur niveau, c'est de faire en sorte qu'au moins une fois par mois il y ait un ministre de ma formation politique qui se déplace dans Lanaudière, qu'il puisse aller soit faire des annonces, mais également rencontrer les différents intervenants pour être sensibilisé aux besoins de la population, aux besoins des gens.

Concrètement, M. le Président, alors que notre ancien collègue de Verdun, le très regretté Jacques Daoust, était ministre des Transports, à un certain moment donné, on est partis de Québec un jeudi, et je lui ai demandé d'arrêter avec moi sur le terrain pour qu'on puisse rencontrer les maires de la MRC de... les élus de la région de Joliette, parce qu'on avait une problématique dans un carrefour giratoire. Puis je lui ai demandé de venir directement sur le terrain. Vous auriez dû voir, avec les plans, sur la route, là où il y avait le trafic, au moment où c'était embouteillé... J'ai fait ça parce que je voulais que mon ministre voie exactement la réalité sur le terrain.

C'est le type d'intervention qu'une ministre régionale va faire avec ses gens pour débloquer des dossiers. C'est vrai pour la scierie de Saint-Michel-des-Saints, qu'on a repartie. C'est vrai pour l'investissement qu'on a annoncé avec l'usine Firestone, à Joliette. C'est vrai pour ce qu'on a fait avec Kruger également, où même le directeur de l'usine — la députée le sait — lors du gala de la chambre de commerce de Joliette, a remercié le gouvernement d'avoir investi au niveau des rénovations de l'usine, pour permettre d'assurer le travail des gens. Donc, je pense qu'on peut convenir que le gouvernement fait un travail incroyable.

• (10 h 20) •

La députée parlait de cadeaux, M. le Président. Je m'excuse, mais je trouve ça fort. Elle a parlé de compressions. Moi, je vais vous parler plutôt de saine gestion, M. le Président. Je pense qu'un gouvernement responsable, quand on dépose un budget, on va déposer des crédits avec, chose que sa formation politique n'a pas faite, en toute amitié, lorsqu'ils étaient au pouvoir.

La collègue, à l'époque où elle était ministre, elle était également responsable de la région, donc elle avait certainement connaissance de différentes problématiques, et c'était son devoir de s'en assurer, puisqu'elle, en plus, elle est députée de la région, alors que moi, je suis une députée de Montréal, comme on s'amuse à dire, de l'autre côté, qu'une députée de Montréal connaîtrait mal les enjeux d'une région. Pas de vous, j'en conviens. Pas de vous, Mme la députée de Comprendre les enjeux d'une région, M. le Président, puis de s'y attaquer. Moi, je pense que, quand on fait notre travail, on ne peut pas nous le reprocher, M. le Président.

Lorsqu'elle parle du financement du CISSS au niveau de la région, comme par miracle, là, il y a eu un communiqué qui est sorti hier avec une annonce de 20 millions. M. le Président, c'est important de mentionner que l'équité interrégions par rapport aux CISSS ou à ce qu'on appelait les agences de la santé, c'était historique, dans le réseau de la santé, M. le Président. Pourquoi? Parce que les CLSC et les hôpitaux ont toujours été financés sur une base historique. Et on augmentait 5 %, 5 % tout le monde, sans tenir compte, sans tenir compte de la démographie, de l'augmentation de la population, du nombre de naissances ou du vieillissement de la population. Et c'était comme ça bien avant qu'on arrive, M. le Président.

Donc, vous comprendrez que l'équité interrégions a... au cours des années, on a consacré des sommes au nom de l'équité à la région de Lanaudière, comme ce fut le cas au niveau de la région de la Montérégie, pour faire en sorte que cette iniquité-là, avec le temps, elle s'efface. Mission accomplie.

Est-ce qu'on va nous reprocher d'avoir fait en sorte que, comme ministre régionale, j'ai parlé au ministre de la Santé... que je salue et que je félicite, parce qu'honnêtement le travail au niveau de la santé, M. le Président, dans la région de Lanaudière n'aura jamais été aussi bien fait. Et j'aurai l'occasion de revenir dans un prochain bloc pour vous entretenir plus en détail.

Argumentation

Le Président (M. Ouellette) : Merci. Mme la députée de Joliette.

Mme Hivon : Bien, je note l'enthousiasme de la ministre. Donc, je veux juste peut-être dire que je ne partage pas, vous l'aurez deviné, son enthousiasme.

D'entrée de jeu, vous m'avez entendue parler de faits très clairs, très clairement, je pense, énoncés, avec des données très précises, qui montrent qu'élément après élément, statistique après statistique, la réalité est moins bonne dans Lanaudière en matière de santé, services sociaux, que dans l'ensemble du Québec.

Que l'on parle du taux d'occupation des urgences, que l'on parle de l'attente moyenne aux urgences dans Lanaudière, que l'on parle du nombre de personnes en attente pour voir un médecin de famille, que l'on parle du délai pour pouvoir avoir un médecin de famille qui nous est donné, que l'on parle de l'iniquité en matière de services aux personnes autistes, aux enfants autistes, aux personnes autistes de 21 ans et plus, aux personnes handicapées, intellectuelles ou physiques, il y a une iniquité très grande dans ce programme-là. La ministre est une ancienne ministre des Services sociaux, comme moi. Nous avons ça en commun, en plus de notre amour de Lanaudière. Et elle sait très bien qu'il y a des programmes, et l'iniquité, elle est particulièrement marquée en santé physique, mais aussi dans tout ce qui concerne les programmes de déficience physique, intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme. Et ça, ça a des conséquences majeures sur les enfants, sur leur développement.

Et ce que je veux dire, c'est que, quand il y a des compressions pendant trois ans de manière aussi intense et massive que ce qu'on a vécu, ce n'est pas sans conséquence sur les personnes. Ce n'est pas sans conséquence sur les enfants qui n'ont pas eu droit à ces services-là de suivi, d'intervention en matière d'autisme, d'activités stimulantes pour les personnes qui ont une déficience, même chose en matière de santé pour ces personnes-là, qui ont dû attendre beaucoup plus longtemps à l'urgence qu'elles ne l'auraient dû, pour les personnes qui ont des maladies, qui n'ont toujours pas accès à un médecin de famille, pour nos enfants dans les écoles, qui n'ont pas eu accès aux services auxquels ils devraient avoir accès ou aux classes auxquelles ils devraient pouvoir accès et à des écoles en santé, correctes, auxquelles ils devraient avoir accès. Mais ce n'est pas sans conséquence.

Parce que ce n'est pas parce qu'on arrive avec des bonbons ou, moi, ce que j'appelle, oui, carrément, les miracles préélectoraux, que j'ai mentionnés d'entrée de jeu... ça, ça ne vient pas effacer les marques indélébiles d'avoir été privé de

services, même chose pour les personnes qui ont vu leurs heures coupées en services à domicile, les nombreuses personnes âgées qui nous appellent à chaque semaine pour déplorer la situation.

Alors, je n'ai pas eu de réponse dans ce premier bloc, mais j'ai espoir, puisqu'il nous reste encore plus d'une heure et demie, à avoir des réponses concrètes sur comment la ministre explique que, pour tous ces indicateurs-là, la région de Lanaudière a une moins bonne performance que les autres régions, pourquoi elle est moins bien financée, pourquoi les gens de Lanaudière n'ont pas le droit à la même qualité de services.

Et je veux l'amener sur la question des écoles, parce que, la semaine dernière, il y a eu une annonce — puis, ça, effectivement, je ne qualifie pas ça de miracle, parce que, oui, je qualifierais plus ça d'annonce préélectorale — d'un investissement de 35 millions pour la région, pour les infrastructures scolaires. Voyez-vous, ça représente 4,5 % du budget en infrastructures scolaires, alors que la population de Lanaudière représente 6 % et qu'elle continue à être en essor. Donc, pourquoi une proportion moindre que notre poids démographique, alors qu'en plus il faut planifier, parce que notre croissance, elle est de 1,25 fois la croissance du Québec en termes démographiques.

Donc, juste vous dire quelques exemples. Dans Saint-Charles-Borromée, ça fait plus de deux ans qu'on demande une nouvelle école. Pourquoi? Parce que l'école déborde, parce que ça fait des années qu'il y a des enfants qui vont à l'école de Saint-Ambroise, des familles qui sont séparées, où les frères et les soeurs ne vont pas nécessairement à la même école. Et on demande, avec insistance, le déblocage de ce dossier-là et une nouvelle école. On ne l'a toujours pas.

Quand on regarde ce qu'il se passe dans le sud, commission scolaire des Affluents: Terrebonne, code orange, les écoles débordent et il n'y a pas d'investissement massif. Mascouche, là, c'est un code rouge. En septembre, des élèves vont être assis dans des modulaires, par manque de classes. Dans le secteur du... Jardins du Coteau, le ministère connaît les besoins depuis deux ans et rien n'a été fait. Encore une fois, à l'école la Seigneurie, il y a des élèves qui vont devoir être transférés dans une autre école, toujours des familles qui sont séparées.

Moi, je veux comprendre comment la ministre peut défendre un tel état des lieux en matière d'infrastructures scolaires quand Lanaudière est la deuxième région où les...

Le Président (M. Ouellette): Merci, Mme la députée de Joliette. Mme la ministre.

Mme Thériault : Merci, M. le Président. M. le Président, vous allez me permettre de commencer par la santé puisque ma collègue a débuté son bloc avec ça. Et, si je n'ai pas le temps pour l'éducation, on repassera dans un autre bloc, il n'y a pas de problème, M. le Président.

Je tiens à préciser toutefois, comme ma collègue le sait très bien, moi, je ne suis pas la ministre de la Santé, je ne suis pas la ministre de l'Éducation, je suis la ministre de l'Habitation et de la Protection des consommateurs, je travaille avec mes collègues. Je sais qu'aux crédits ils auront certainement l'occasion de poser des questions beaucoup plus pointues pour obtenir des questions beaucoup plus complètes puisque, de toute façon, il y a un bloc d'heures qui est réservé, qui est très considérable, par rapport à la Santé et à l'Éducation. Donc, je ne m'inquiète pas pour qu'elle puisse avoir des réponses vraiment complètes, puisque je ne suis pas la ministre de la Santé ni de l'Éducation.

Par contre, au niveau de la Santé, M. le Président, je pense que c'est important... Vous savez, ma collègue a parlé, comme par hasard, on a fait une annonce hier, pour corriger l'iniquité. J'aimerais citer une portion du communiqué, M. le Président, qui dit, comme ça: «Généralement, le financement du réseau des établissements de santé et des services sociaux est établi selon le principe de la budgétisation historique. Pour corriger les iniquités causées par la budgétisation historique, un mode d'allocation interrégional a été mis en place afin de tenir compte de la taille de la population, des besoins de celle-ci et des caractéristiques régionales. Jusqu'à présent, et malgré les investissements importants répartis à l'aide de cette approche, des écarts de ressources entre les régions étaient encore existants en raison de la croissance inégale de leurs populations. L'investissement annoncé aujourd'hui permettra d'éliminer l'écart de façon durable et définitive.»

Durable et définitive. Il n'y a pas un gouvernement, M. le Président, qui a réussi à faire ça. C'est une annonce de plus de 19 millions de dollars, justement pour faire en sorte qu'on puisse ne plus parler de l'iniquité interrégions. Donc, je pense qu'il faut saluer et, plutôt que d'être sceptique puis dire qu'on fait des cadeaux parce qu'on est à la veille des élections, peut-être juste dire que la gestion d'un gouvernement libéral, des saines finances publiques, avec une économie qui tourne à plein régime, nous a permis de rentrer de l'argent dans les coffres de l'État, soit dit en passant, ce sont les impôts et les taxes des citoyens, qui, eux, travaillent, paient des impôts, et consomment, paient des taxes et c'est à partir de ces argents-là qu'on réinvestit dans nos systèmes de santé, nos systèmes d'éducation.

Donc, l'argent qui est ici, M. le Président, c'est un juste retour de la contribution des gens de Lanaudière. Eh! bien, on va pouvoir dire, une fois pour toutes : Terminé.
• (10 h 30) •

La santé, M. le Président, puisque ça l'intéresse, ma collègue, vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a des rencontres qui se font avec le CISSS, où on parle de santé. Ici, j'ai un document, *Parlons santé et services sociaux*, M. le Président, où le P.D.G. du CISSS, M. Castonguay, a fait des rencontres pour expliquer exactement ce que le CISSS faisait sur le terrain. Il y a eu deux rencontres, une à Repentigny et une à Saint-Côme, et mon conseiller politique, M. Bellerose, était présent lors de cette rencontre-là. Le député de Berthier, je crois qu'il était présent à une des rencontres également. Et j'aimerais préciser, M. le Président, puis, je pense, c'est d'ailleurs assez important de dire que le CISSS a fait l'embauche de plus de 945 personnes depuis janvier 2017, principalement à des types d'emplois suivants : infirmière, infirmière auxiliaire, préposée aux bénéficiaires, agente administrative auxiliaire aux services de santé et sociaux, ainsi que pour plusieurs autres types d'emplois de professionnels.

M. le Président, au 31 décembre 2007, 30 000 Lanaudois étaient inscrits au GAMF; 83 % de la population bénéficiait d'un médecin de famille, comparativement à 63 % à la création du CISSS, donc, il y a trois ans, au début de ce

mandat, M. le Président. De nouveaux médecins de famille sont encore attendus d'ici la fin de l'année, évidemment, ce qui va contribuer à une plus grande prise en charge des patients. Je pense qu'il est important de préciser, M. le Président, qu'avec l'ouverture graduelle de la salle d'opération au centre hospitalier de Joliette, il y a eu 502 chirurgies de plus qui ont été réalisées en date d'octobre 2017; qu'il y a eu des ajouts de plages opératoires de soir; une ouverture de salle d'opération à l'Hôpital Pierre-Le Gardeur; qu'il y a également l'attente, qui, depuis plus de trois mois, est passée de 1 977 au 1er avril 2016 à 27 en date du 16 septembre 2017, M. le Président; qu'à la résonance magnétique, les plages horaires accrues ont permis de diminuer l'attente de plus de trois mois, qui est passée de 3 203 au 1er avril 2016 à 699 en date du 16 septembre 2017, M. le Président; qu'au niveau de la protection de la jeunesse, il n'y a plus d'attente dans ce secteur, M. le Président; et que, pour terminer, nous avons annoncé une superclinique dans Lanaudière, à Terrebonne, il y a de cela moins de deux semaines, M. le Président, si je ne m'abuse.

Je pense que mon collègue le ministre de la Santé, nous devrions lui rendre hommage et saluer l'excellent travail qu'il fait pour la région de Lanaudière, au bénéfice des patients.

Le Président (M. Ouellette): Merci, Mme la ministre. M. le député de Vimont.

M. Rousselle: Merci, M. le Président. Premièrement, je voudrais vous saluer, M. le Président, saluer la députée de Joliette, le député de Berthier, aussi le député de Masson ainsi que toutes vos équipes, parce que c'est important de travailler ici. Mais je ne voudrais pas oublier ma ministre, la ministre régionale, justement, de Lanaudière, qui... je suis heureux que la députée de Joliette a reconnu justement son travail, parce qu'effectivement elle est vraiment partout. J'aimerais aussi saluer son équipe, qui fait un travail extraordinaire, ainsi que notre recherchiste, merci d'être ici.

Moi, premièrement, quand on m'a demandé de prendre part à cette interpellation-là, j'ai été surpris en premier lieu. Pas surpris parce que je suis un gars de Laval, mais surpris parce que je suis conscient qu'à Lanaudière il y a un travail extraordinaire qui s'organise là-dedans. Je regarde toujours la ministre travailler là-bas, justement. Elle fait un travail super. Mais aussi, son attaché politique, on le voit partout. On le voit dans les journaux, on le voit plus que les députés, justement, de l'opposition. Donc, c'est peu dire, comprenez-vous? Donc, non, non... On vous voit plus que les députés de l'opposition. Donc, je peux vous dire qu'il fait un travail vraiment extraordinaire. Et, quand on va justement dans Joliette, parce que... bien, pas juste à Joliette, mais tout dans... à Lanaudière, je veux dire, on en entend parler. Parce que ça vient, oups, je viens de Laval, tu sais, je veux dire, bien beau qu'on est dans les trois l, mais moindrement que je suis là-bas, on me parle de la ministre puis on me parle justement de l'attaché politique régional. Donc, c'est peu vous dire.

Cette interpellation-là, elle me fait drôle parce qu'on parlait tantôt de bonbon électoral, et tout. Ça me sent un peu justement l'élection, ça, un peu, là, cette interpellation-là. Je trouve ça malheureux parce que ça... en tout cas, moi, quand j'ai embarqué en politique, en 2012, je m'attendais à d'autre chose, tu sais. Mais, en tout cas, c'est des choses qui arrivent en politique... mais surtout dans un endroit où le travail se fait d'une manière incroyable. Tu sais, je veux dire, s'il y aurait, le bât blesse, ferait mal quelque part, je me dirais, bien, O.K., ils ont raison de faire une interpellation, mais... En tout cas, wow! ça sent les élections vraiment, je peux vous dire, parce que, là, quand on parle de laisser-aller libéral...

Écoutez, on a mis la maison en ordre, on s'est organisés, on a une saine gestion, un bilan économique incroyable. Et je peux vous dire que... puis, à cause de ça, justement, on sauve des intérêts année par année, on sauve des millions. Et, tous ces millions-là, justement, on peut les réinvestir, justement, dans nos services. Baisse du chômage, moins d'assistés sociaux. Oui, le Québec va mieux. Oui, le Québec va mieux. Même si ça déplaît peut-être à l'opposition, mais, oui, le Québec va mieux. Des investissements en santé, en éducation, en infrastructures, écoutez, moi-même, j'ai été faire des annonces puis, oui, Lanaudière, j'écoutais tantôt la députée de Joliette parler justement de la plus belle région qui était Lanaudière, ça, on pourrait en rejaser, mais, oui, Lanaudière, c'est une très belle région, parce que je l'ai visitée.

Et puis, écoutez, j'ai eu la chance justement de faire trois belles annonces, mais vraiment trois belles annonces, et c'est là justement que j'ai rencontré les gens de la population là-bas. J'ai fait une annonce justement le 1er juin 2015. D'ailleurs, le député de Berthier était présent, mais l'attaché politique était là aussi, il est partout. Donc, une belle annonce justement, un poste de pompier qui était attendu dans le coin, un travail vraiment de notre gouvernement. La population, là-bas, vraiment contente, c'était quelque chose, vraiment, un poste de pompier, c'est un service essentiel, on s'entend tous, et je peux vous dire que c'était vraiment bien attendu.

J'ai fait aussi des annonces au niveau des logements à Repentigny, donc 100 nouveaux logements abordables justement dans Havre du Petit Village. Ça, c'est tout en 2015, là, tu sais, parce que là on parlait de bonbons à la dernière minute, non, non, écoutez, on a fait des annonces à partir de 2014. Donc, on a toujours investi justement dans les infrastructures, toujours pensé à la sécurité de la population. Et je peux vous dire que, quand j'ai fait l'annonce dans Havre du Petit Village, je peux vous dire que la mairesse, Mme Chantal Deschamps, était supercontente, parce que 100 nouveaux logements abordables dans un secteur comme Repentigny, c'est vraiment important. Donc, je peux vous dire que la population du coin se réjouissait.

J'en ai fait une autre en plus — j'en ai parlé, j'ai parlé de trois, oui — complexe d'habitation Investissons dans la vie, donc ça, c'est dans Notre-Dame-des-Prairies, Notre-Dame-des-Prairies. Une belle annonce, là encore, Accès Logis. Encore là, la population... En 2015, encore une fois, on parle toujours des investissements tardifs, mais là c'est de bonne heure. Je continuerai dans l'autre bloc, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette) : Merci. Vous reviendrez au prochain bloc. Mme la députée de Joliette.

Mme Hivon: Merci beaucoup, M. le Président. Juste pour fins de précision, le sujet de l'interpellation, ce n'est pas: Les libéraux n'ont jamais rien fait dans Lanaudière depuis qu'ils existent. Ce n'est pas ça, le titre, je fais juste

vous dire. C'est : Il y a une iniquité dans le financement des services et dans la réalité du soutien financier pour les services à la population dans Lanaudière, qui est accentuée par le défi démographique qui n'est pas pris en compte par le gouvernement.

Donc, j'espère qu'il y a eu des choses qui se sont faites au cours des dernières années, j'espère qu'il n'y a pas des choses qui se sont faites partout au Québec, mais pas dans Lanaudière. Parce que, oui, un gouvernement doit gouverner puis un gouvernement, malgré toutes les compressions qu'il fait, bien, il faut qu'il y ait un minimum de choses qui continuent à aller de l'avant, parce qu'il y a une population qui attend des services. Donc, le but, aujourd'hui, c'est d'essayer de comprendre comment on peut expliquer qu'à travers toutes ces années, toutes ces représentations, tous ces cris du coeur de la population de Lanaudière, qu'il y ait toujours cette iniquité-là, que je pense que j'ai mise de l'avant dès l'entrée de jeu, tout à l'heure, en matière de santé notamment en ce qui concerne l'ensemble des statistiques que je mettais de l'avant, où, bizarrement, dans Lanaudière, les statistiques sont toujours moins bonnes que dans la moyenne du Québec quand on parle de santé et de services sociaux.

Et, oui, même chose, j'ai mis de l'avant des éléments très concrets en matière d'infrastructures scolaires. Savezvous quoi, M. le Président? On entend beaucoup parler de l'état terrible des écoles dans la région de Montréal, mais savezvous quoi? C'est Lanaudière qui arrive en deuxième position de ce triste palmarès des bâtiments avec un déficit de maintien. Donc, c'est près de 50 % des écoles dans Lanaudière qui ont un déficit de maintien. Ça, c'est énorme. C'est énorme, d'autant plus — je n'arrête pas de le répéter, mais, je me dis, ça va finir par percer — que nous avons une population en croissance, 100 000 personnes de plus sur une population de 500 000. Ça fait qu'imaginez les défis.

• (10 h 40) •

Alors, on attend des nouvelles pour l'école de Saint-Charles-Borromée, où, depuis des années, les enfants doivent aller à une autre école qui est à 15, 20 minutes de distance, où les familles sont séparées. Même chose pour l'école de la Seigneurie dans le sud de Lanaudière. À Mascouche, je le répète, il va avoir des enfants assis dans des modulaires à la rentrée scolaire. Comment on peut expliquer ça? Juste dans le nord de Lanaudière, on estime que les besoins sont de 68 millions. Ça, c'est juste pour le nord de Lanaudière, l'annonce, la semaine dernière, 35 millions pour... juste 4,5 % du budget, alors qu'on représente 6 % de la population. J'aimerais ça comprendre comment ça se fait qu'on n'a même pas le droit... alors qu'on devrait avoir un rattrapage énorme à cause de toutes ces années où il n'y a pas eu de financement, comment ça se fait qu'on n'a même pas le droit au moins à un budget d'investissement en éducation équivalent à notre population?

Un autre exemple, là, je vais venir aux services sociaux. La situation, elle est très difficile parce que, oui, nous avons beaucoup d'enfants et donc nous avons beaucoup d'enfants qui ont un trouble du spectre de l'autisme ou une déficience intellectuelle, et c'est un enjeu très important. Et qu'est-ce qu'on voit? Je vous donne un exemple. Les programmes, par exemple, pour l'assistance financière aux loisirs des personnes handicapées, bien, imaginez-vous donc que la demande qu'on a faite, c'est de 788 000 \$. C'est-à-dire, on est conscients que tous les besoins ne seront pas comblés, mais les besoins sont de cet ordre-là, et le montant qui a été accordé, 62 000 \$. Le répit, on voudrait pouvoir avoir du répit digne de ce nom dans la région. Eh bien, je dois vous dire que ce sont des dizaines et des dizaines d'enfants et de familles qui sont en attente pour l'ensemble des services de répit, que ce soit Les Répits de Gaby, que ce soit La Maison Clémentine, on n'arrive pas à répondre à la demande, et ça, c'est une urgence, parce que, non, on ne veut pas sacrifier nos enfants.

Même chose pour L'Arche de Joliette, vous savez, c'est une merveilleuse ressource communautaire. Il y a un réseau des arches au Québec pour les personnes adultes qui vivent avec une déficience intellectuelle. Bien, imaginez-vous donc qu'à Québec... à Québec... à Joliette, le financement pour L'Arche, 37 \$ par jour. La moyenne des arches au Québec, elle est financée à 66 \$ par jour, et Saint-Malachie, celle qui est la mieux financée, 91 \$ par jour. Comment on explique encore une fois que Joliette est financée la moitié de ce que la moyenne des autres peuvent être financés au Québec? La demande, elle est, de l'ensemble des arches, de 92 \$ par jour. Nous, on est à 37 \$.

Donc, c'est autant d'exemples que je veux mettre de l'avant pour essayer d'avoir des réponses de la ministre. Comment on explique cette iniquité dans autant de dossiers éducation, santé, services sociaux?

Le Président (M. Ouellette): Merci. Mme la ministre.

Mme Thériault: Oui. Merci, M. le Président. Évidemment, M. le Président, je comprends que la collègue a des questions très pointues sur la santé. Encore une fois, je vais vous dire que, l'interpellation, il y a un temps qui est quand même minimum. J'avais dit que je reviendrais au niveau de l'éducation. Je pense qu'elle a des questions qui sont légitimes, M. le Président, donc vous allez me permettre d'aller avec certaines réalisations de notre gouvernement. Vous comprendrez que ce n'est pas le bilan total des quatre dernières années non plus, mais il y a quand même des annonces assez importantes qui ont été faites au cours des derniers mois, dernières années qui méritent la peine d'être soulevées particulièrement au niveau de l'éducation.

Donc, j'aimerais rappeler, M. le Président, qu'en décembre 2014 il y a eu la reconnaissance du Centre d'expertise et formation en design industriel au cégep de Terrebonne à titre de centre collégial de transfert de technologie. Je pense, c'est un incontournable. C'est effectivement, pour Terrebonne, une excellente nouvelle qui a été faite à cette époque-là.

Septembre 2017, l'inauguration des nouvelles installations du cégep de L'Assomption, des investissements de plus de 15 millions pour réaliser ce projet. Je pense que ça a été très bien accueilli évidemment où il y avait, à l'intérieur aussi, un nouveau programme d'orthèses visuelles qui a été implanté en 2014, dans des locaux spécialisés. Donc, évidemment, M. le Président, vous comprendrez que cette annonce-là a été accueillie avec beaucoup de joie et de satisfaction par les gens du cégep.

Février 2017, investissement de 1,7 million au cégep pour l'aménagement des laboratoires pour le programme technologie en génie civil.

Octobre 2016, lancement des travaux en construction du centre d'excellence en santé, où on pourra accueillir plus de 600 élèves, un investissement de plus de 23 millions, M. le Président.

44 millions avaient été accordés à huit projets d'infrastructures en formation professionnelle au Québec, et on a obtenu 23 millions sur 44, d'après ce que je comprends, dans la note qui est ici. Donc, c'est donc près de la moitié qui a été réservé à la mise sur pied du carrefour d'excellence en santé et services sociaux de Saint-Charles-de-Borromée. C'est un nouvel établissement qui propose des formations en soins infirmiers menant au titre d'infirmière auxiliaire, M. le Président. Et l'inauguration est bientôt prévue, pas parce qu'on s'en va en campagne électorale, rassurez-vous, c'est parce qu'on l'a déjà annoncé. À un moment donné, les bâtisses, on est prêts à les ouvrir pour s'assurer que les étudiants soient là. Donc, on pourra peut-être dire qu'encore une fois c'est un beau cadeau, mais non, M. le Président, je vous rassure, octobre 2016, on a fait l'annonce de ces fonds-là.

Novembre 2016, 60 millions pour j'ajout de plus d'une centaine de classes dans la région de Lanaudière. Tiens, tiens! Région évidemment qui, comme vous l'avez mentionné à juste titre, Mme la députée, qui est en pleine croissance de population, 100 000 personnes de plus dans les dernières années. Je pense que ça valait 60 millions. Savez-vous c'est quoi, 60 millions, M. le Président? Municipalité de Saint-Lin, construction d'une école primaire, cinq classes en préscolaire, 30 classes du primaire; la commission scolaire des Samares, Sainte-Julienne, deux classes de préscolaire, 12 classes de primaire; Saint-Roch-de-l'Achigan, ajout d'un gymnase à l'école Notre-Dame; à Terrebonne, l'agrandissement de l'école secondaire des Trois-Saisons avec un ajout de 20 classes et d'un gymnase, l'agrandissement de l'école secondaire Félix-Leclerc, qui est à Repentigny, ajout de 30 classes, ajout de 11 classes, dont trois préscolaires, au projet de construction d'une école primaire dans le secteur; à Terrebonne... Lachenaie, projet déjà autorisé dans le cadre du PQI. À terme, cette future école comptera six classes du préscolaire, 26 classes du primaire.

Avril 2018, M. le Président, 35 millions dans la région de Lanaudière pour réaliser 169 projets de rénovation, soutien financier de 9,3 millions qui a été accordé à l'implantation du programme d'étude mécanique en machines fixes; février 2018, M. le Président, attribution de 222 800 \$ supplémentaires au CREVALE pour favoriser la réussite éducative de la région de Lanaudière, ce qui va porter le total des sommes allouées pour la présente année à 884 000 \$, M. le Président. On en fait, des choses, pour l'éducation.

L'année d'avant, M. le Président... parce qu'on a un bilan qui est assez exhaustif, puis je me permettrai fort probablement de déposer l'entièreté des communiqués pour 2017 et 2018, l'année qui est en cours, comme ça, la population sera en mesure de juger le bilan du gouvernement libéral sur la manière dont on s'est occupé de Lanaudière, pas juste parce qu'on est en année électorale, M. le Président, mais parce qu'on s'occupe juste bien des gens de Lanaudière. On a annoncé les investissements majeurs en infrastructures scolaires, investissements de 19,6 millions pour la région de Lanaudière. Rawdon, commission scolaire des Samares, bonification de 15 classes et gymnase au projet de reconstruction d'une école primaire à Rawdon, déjà annoncé, donc, pour le maintien des actifs; l'école de la Source à la commission scolaire des Affluents, M. le Président, agrandissement d'un gymnase; l'école de l'Île-Saint-Ignace, à la commission scolaire des Samares, agrandissement d'un gymnase, M. le Président, également.

M. le Président, lorsque je regarde le budget, je ne peux pas faire autrement que de vous dire... pas le budget, mais le bilan, pardon, je ne peux pas faire autrement que de vous dire: On s'en occupe. Il ne faut pas regarder les montants investis seulement que cette année, je pense que le député pourrait aussi regarder ce qui a été investi dans le passé, et que c'est en continu, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le député de Vimont. • (10 h 50) •

M. Rousselle: Oui, merci, M. le Président. D'entrée de jeu, je voudrais commencer par... Parce que la députée, tout à l'heure, de Joliette, a parlé qu'ils ont réglé le problème des ambulanciers de Matawinie puis que le député de Berthier avait participé justement là-dedans. Effectivement, j'ai vu ça dans le journal de TC Média, justement, comme quoi que c'est gagné, on l'a fait.

La seule chose que je trouve malheureuse, c'est qu'on essaie de s'approprier justement un succès d'un autre, et c'est ça que je trouve malheureux. C'est que le travail, là... c'est bien beau avoir participé à une conférence de presse, mais moi, je pense que... mais le travail, là, c'est le travail qui a fait que ça a été réglé. Donc, je voudrais juste qu'on fasse attention un petit peu, quand on met dans les journaux : C'est gagné, c'est beau. Mais le travail a été fait justement par notre gouvernement, puis j'aimerais ça qu'on le reconnaisse. Donc, je voulais juste revenir justement sur... on va commencer.

Puis au fait qu'on est dans le Mois de l'autisme, oui, justement, Mme la députée de Joliette, vous avez parlé justement du spectre de l'autisme, et effectivement... Mais vous savez qu'on a investi, justement... le 24 janvier dernier, on a investi 1,7 million dans la région de Lanaudière et aussi... donc à peu près un 2 millions, parce qu'il y a un 330 000 \$ qui s'est ajouté là-dessus pour le centre de santé de Lanaudière. Puis il a pu engager justement une vingtaine de travailleurs spécialisés pour offrir justement des services aux personnes affectées par un trouble de l'autisme. C'est peu dire, je veux dire, de dire qu'on ne s'en occupe pas. Écoutez, on tient à coeur tous les gens, toute la population du Québec, peu... la provenance du secteur. Je pense qu'on est un gouvernement responsable, et d'ailleurs c'est pour ça que je peux vous dire qu'on s'occupe adéquatement des personnes.

Est-ce qu'il y a quelque chose d'à faire plus? On peut toujours faire plus, ça, c'est certain. Sauf que je peux vous dire que, encore une fois, avec le redressement financier, qu'est-ce qu'on a fait justement au début de 2014... Dans le fond, on l'a dit, qu'est-ce qu'on a fait, et les bottines ont suivi les babines. Donc, c'est vraiment... on a dit qu'on était pour aider justement d'équilibrer le budget, qu'on avait... qu'on était pour... puis, après ça, on était pour avoir des bénéfices.

Certains... depuis tantôt, j'entends ma députée de Joliette dire que c'est des bonbons électoraux. Bien oui, les élections s'en viennent, bien oui, on sait tous ça, là, sauf que les profits arrivent toujours après justement d'avoir fait une

gestion serrée, et les profits arrivent là. Donc, bien oui, ça arrive là. Mais je peux vous dire: Au moins, avec nos crédits... c'est vrai que, sur votre côté, les crédits, vous ne connaissez pas trop, trop ça, mais, avec les crédits qu'on va faire actuellement, vous allez voir justement qu'on arrive vraiment à quelque chose de bien. On va le vivre, vous allez le voir, vous allez avoir la chance de poser des questions justement là-dessus.

Encore une fois, vous avez parlé de réseau de la santé, et ça, c'est le 2 mars 2017, donc, ce n'est pas récent, là, c'est en 2017, là, c'est... 7 000 000 \$ pour la région de Lanaudière, encore une fois, injectés dans le réseau de la santé au niveau des Ladaunois. Je pense que, oui, notre députée, notre ministre, notre ministre de la Santé tient à coeur justement la santé des Québécois, et je pense que, oui, s'il a injecté de l'argent à cet endroit-là, bien, il a vu, justement, qu'elle en avait de besoin. Donc, on peut le dire là-dessus.

Une autre annonce aussi : 2 665 000 \$ dans le... 9 août 2016. Oups! On recule encore, c'est encore plus loin des élections, ça là, là. Donc, on a mis encore de l'argent, et puis c'est la ministre régionale qui a fait l'annonce en plus. Et, encore une fois, c'est pour un investissement pour accroître les services de soutien à domicile. Donc, vous savez que la population est vieillissante. Elle est vieillissante partout. Elle est vieillissante aussi à Joliette, et... parce que c'est dans le journal de Joliette que ça paraît, mais c'est dans Lanaudière justement, la population vieillit partout. Et, encore une fois, je pense qu'avec la ministre des Aînés, je pense que ça a été une belle annonce justement qui a été faite, et, dans le secteur de Lanaudière, ils en ont tiré profit aussi.

Il n'y a pas de secteur qui est mis de côté. Je pense qu'on s'occupe de tous les endroits, que ça soit représenté par peu importe qui. Moi, quand qu'il y a des gens qui arrivent dans mon bureau, je ne leur demande pas s'ils sont péquistes, caquistes, ou peu importe, là. Moi, c'est un citoyen qui arrive chez nous, puis je lui donne le service. Donc ça, c'est... et nême, des fois, je pourrais vous dire que je donne des services des fois dans d'autres... de provenance d'ailleurs, justement, dans Lanaudière, mais j'en parlerai un petit peu plus tantôt. Mais... pour vous dire qu'il y a aussi des annonces qui ont été faites dans la région, justement, des rénovations des écoles. On parlait d'écoles tantôt. 46 millions. Ça, c'est le 28 avril 2017. Encore une fois, c'est une autre... ce n'est pas 2018, c'est 2017. Donc, et puis, en 2016, bien, voyez-vous, près de 60 millions dans l'ajout d'une centaine de classes dans la région de Lanaudière. 60 millions, et ça, on parle du 29 novembre 2016.

Le Président (M. Ouellette): Merci, M. le député de Vimont.

M. Rousselle: ... investissement. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette): On va à Masson, M. le député de Masson.

M. Lemay: Merci, M. le Président. Donc, à mon tour de présenter mon collègue et attaché politique, Jean-Philippe De Choinière, qui est ici avec nous aujourd'hui. Je salue la ministre et l'équipe du gouvernement ainsi que les députés de l'opposition.

Alors, allons directement dans le vif du sujet. Tout à l'heure, nous avons parlé un peu du Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur. Mais moi, j'aimerais qu'on revienne sur ce point-là. J'ai eu la chance aussi d'en parler lors du discours sur le budget, mais vous savez, c'est quand même une annonce de 150 lits qui a été faite il y a maintenant huit ans de cela par un ministre libéral de l'époque, M. Yves Bolduc, et qui a, entre autres, été réannoncée en 2013 par un ministre péquiste à son tour, encore l'agrandissement.

Donc, moi, ce que je voudrais mentionner, c'est que, depuis 2014, le Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur figure au PQI à l'étape En planification. Ça veut dire que, dans les quatre dernières années du gouvernement libéral, on a l'Hôpital Pierre-Le Gardeur qui est toujours en planification. Un projet de 150 lits, 350 millions.

On l'a dit tout à l'heure: Tout le monde est d'accord pour mentionner que Lanaudière est une région qui a la plus forte croissance démographique au Québec. Les chiffres à l'appui, depuis les 15 dernières années, c'est plus de 100 000 habitants qui ont été ajoutés dans Lanaudière. Depuis 2011, si on veut, si on regarde depuis le moment qu'on a fait l'annonce de l'agrandissement de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur, le taux de croissance dans Lanaudière est de 10,3 pour 1 000, alors que, pour le reste du Québec, je ne veux pas me tromper dans les chiffres, c'est de 7,8 pour 1 000. Donc, on est vraiment en avance sur le reste du Québec. Donc, il y a vraiment un grand retard à rattraper.

Si on a cette croissance démographique là importante et que les chiffres qu'on a utilisés en 2010 pour dire qu'on devait rajouter 150 lits à l'Hôpital Pierre-Le Gardeur, bien, imaginez qu'est-ce que c'est maintenant, en 2018. On peut s'attendre que c'est davantage que 150 lits qu'on aurait de besoin dans la région de Lanaudière, dans le sud de Lanaudière. Donc, l'agrandissement est urgent et il est criant.

Moi, j'aimerais... je me pose la question : Pourquoi le ministre de la Santé n'a pas fait cette belle annonce de dire : On passe du statut En planification au statut En réalisation? Non, ça n'a pas été fait. Dans le dernier PQI qui a été déposé, c'est toujours en planification. Ça ne me dérange pas que, si ce n'est pas le ministre de la Santé qui veut venir faire une annonce — le député de Vimont, il est toujours le bienvenu — ça peut être la ministre responsable de Lanaudière ou ça peut être aussi l'excellent conseiller politique de la ministre qui peut venir faire l'annonce de l'agrandissement de l'hôpital, peu importe. Mais ce qu'on veut avoir, nous, par exemple, c'est qu'on puisse avancer dans la réalisation de ces travaux pour des besoins criants pour la région de Lanaudière.

Donc, j'aimerais avoir un petit peu d'information de la ministre, à savoir quand ils comptent annoncer l'agrandissement des 150 lits qui sont nécessaires. Bien sûr, il y a d'autres besoins en santé qui sont criants, qui ont été comblés, mais moi, je parle aujourd'hui de cet important retard et de cette iniquité, qui est le manque de places à l'Hôpital Pierre-Le Gardeur.

Sur un autre sujet, et la ministre pourra répondre dans l'ordre à ces deux questions, c'est au niveau des transports dans la région. Vous savez, avec l'ajout du REM, qui a été la première pelletée de terre qui a été officialisée, le Train de l'Est

va être grandement impacté durant la période des travaux. Et ce qui arrive, c'est que, pendant la période des travaux, il va y avoir des transferts qui devront être effectués. Or, les plus récentes études qui ont été réalisées démontrent que le taux d'achalandage devrait chuter de 30 % à 50 % durant la période des travaux, parce que les gens n'auront pas confiance et le mode de transport qui sera suggéré ne répondra pas aux attentes des utilisateurs.

Donc, on le sait, s'il y a une baisse d'achalandage, parce qu'il y a des calculs qui sont faits par rapport aux contributions financières qui sont exigées par les villes, donc pour garantir un certain achalandage, ça se trouve à être par utilisateur, par kilomètre parcouru, ça va faire en sorte que les villes de Mascouche et de Terrebonne, entre autres, devront avoir une plus grande contribution financière pour compenser la perte d'achalandage. Donc, ça, c'est problématique. J'aimerais savoir s'il y a un engagement du gouvernement à limiter les contributions financières des villes impactées négativement à cause de la rupture de charge de la clientèle à Montréal par la mise en place du REM. Donc, ça, ça serait une grande question que j'aimerais savoir, si on peut avoir un engagement du côté du gouvernement justement pour faire en sorte que les villes ne seront pas pénalisées.

Donc, deux grandes questions pour la ministre aujourd'hui ou son équipe, ça ne me dérange pas : Qu'est-ce qu'on fait avec l'Hôpital Pierre-Le Gardeur? Est-ce qu'on peut s'engager à réaliser les travaux dans les plus brefs délais? Et deuxième grande question : Au niveau du REM, est-ce qu'on peut avoir un engagement pour limiter les contributions financières des villes impactées négativement? Merci, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

Mme Thériault: Merci, M. le Président. M. le Président, évidemment, je comprends très bien le questionnement de mon collègue le député. M. le Président, je pense que je vais dévoiler un petit secret ici. M. le Président, le collègue est un des rares députés dans les trois dernières années à avoir demandé une rencontre avec moi, mon attaché politique, pour nous parler de différents dossiers auxquels il avait des questionnements, un des rares, puis on l'a fait avec beaucoup de plaisir. Puis, vous vous en souvenez, je pense qu'on s'est rencontrés, si ma mémoire est bonne, au Château de Joliette, où vous aviez trois ou quatre sujets qui étaient à l'ordre du jour. On a effectué tous les suivis sur ces dossiers-là. M. le Président, moi, je suis une femme de collaboration. Je pense que travailler en équipe, je n'ai absolument pas de problème avec les députés, parce que je suis d'abord et avant tout une députée avant d'être une ministre, même si je suis une excellente ministre responsable de la région selon mes collègues, M. le Président, sans vouloir trop me lancer de fleurs.

Je vais tout simplement vous dire que, concernant l'Hôpital Pierre-Le Gardeur, évidemment, si c'était une interpellation sur la santé, fort probablement que le ministre aurait pu lui répondre tout de go, première observation. Deuxième des choses, M. le Président, je peux juste vous dire qu'en temps et lieu le ministre va avoir toute la latitude possible pour faire ses annonces au moment où il le jugera opportun. Troisième des choses, M. le Président, bien, nous, au moins, on a déposé un budget, des crédits, puis il y a de l'argent qui est là, pas juste un budget pas de crédits, mais un budget, des crédits et de l'argent. Donc, je pense que ça démontre que nous avons la capacité d'aller de l'avant dans différents projets. Voici pour la santé.

• (11 heures) •

Concernant le transport, M. le Président, je trouve amusante la question de mon collègue, parce que, lorsque nous avons annoncé la programmation routière dernièrement, tous les préfets ont été conviés évidemment à cette annonce-là. Malheureusement, M. le Président, mon attaché politique était en vacances la semaine précédente, et, pour une des rares fois, sinon la seule, la collègue la députée de Joliette ainsi que les députés n'ont pas été invités... ils l'ont été à la dernière minute, parce que nous n'avions pas été mêlés au processus. Donc, je tiens à m'en excuser, parce que, de manière générale, lorsqu'on fait des annonces, tous les collègues sont invités, peu importe le ministère, peu importe quel type d'annonce. Je pense que c'est normal, c'est leurs comtés, c'est leurs maires. J'ai toujours dit: Je ne veux pas me substituer au rôle de député. Donc, vous comprenez qu'on les invite à chaque fois, M. le Président, puisque c'est tout à fait légitime.

Donc, pour revenir à la rencontre du transport où mon collègue était, où malheureusement la députée de Joliette... l'invitation n'était pas là parce que M. Bellerose était en vacances, donc, évidemment, on a réalisé le lundi qu'il y avait des invitations qui n'avaient pas été envoyées. Le ministre des Transports a eu, à ma demande, une rencontre avec tous les préfets de la région de Lanaudière. Donc, je tiens à vous rassurer, les préfets défendent très bien les intérêts au niveau du transport, transport collectif, transport autoroutes, infrastructures, nommez-les toutes. Et les maires étaient tous là, les préfets étaient là.

Donc, évidemment, on a parlé des différents défis qui s'offrent aux préfets. Le ministre a eu une écoute, je dirais, impeccable. Il a posé des questions aux préfets par rapport à leurs priorités. Les préfets ont eu l'occasion de parler de leurs enjeux, de ce qui leur tenait à coeur. Il a pris des engagements avec eux, évidemment. Vous comprendrez que c'est une rencontre entre les préfets et le ministre, donc je vais laisser le temps faire son oeuvre pour voir des résultats. Je pense que les préfets sont des partenaires de premier plan, particulièrement au niveau du transport. Donc, j'étais vraiment très heureuse de voir que le ministre des Transports était à l'écoute.

Îl me donne l'occasion, M. le Président, aussi, de dire qu'effectivement le REM, ça sera une réalisation du gouvernement libéral, parce qu'au moins on a une vision au niveau du transport qui, je pense, est intéressante. Ça me permet de rappeler que le Train de l'Est est une réalisation du gouvernement libéral également et que le prolongement du métro dans l'est de Montréal, donc particulièrement Anjou, mon comté, M. le Président, vous l'aurez compris, sera une réalisation du gouvernement libéral.

Donc, je crois qu'au cours des 15 dernières années, que ce soit le Train de l'Est, le REM, le métro, on a démontré une grande écoute, une grande ouverture au niveau de toutes les questions de transport. Je tiens à rassurer le collègue, aussi... le maire de Laval a un sommet sur la mobilité au mois d'avril, prochainement. J'y serai avec les maires de Lanaudière.

Vous y serez vous aussi, M. le député. Je sais que mon collègue... la ministre responsable de la région sera là, fort probablement des députés, dont vous, M. le Président, puisque les enjeux de transport sont fort complexes et que le ministre des Transports y sera. Mais je lui dis également que, s'il veut avoir une rencontre avec mon collègue, ça me fera plaisir de servir d'intermédiaire, où il pourra poser toutes ses questions, comme les préfets l'ont fait.

Le Président (M. Ouellette): Merci. M. le député de Vimont.

M. Rousselle: Merci, M. le Président. Je me rends compte que ma collègue, elle s'excuse à cause des vacances de son attaché politique, qui n'a pas invité des gens à des annonces. Mais je me rappelle, moi, chez moi, à Laval, surtout à Vimont, quand il y avait des annonces en 2012-2013 dans un gouvernement du Parti québécois, on n'était jamais invités, mais jamais invités. Jamais. Donc, je peux vous dire que je trouve ça même incroyable aujourd'hui qu'on s'excuse. Mais, même, d'ailleurs, M. le président devrait même officialiser ça, effectivement. Donc, jamais. Cité de la santé, au niveau de l'éducation, je peux vous en dire. «Anyway». Pour vous dire que...

Mme Hivon : Je veux juste dire que le Président, le député de Chomedey a même pris la parole à une annonce que j'ai faite. Donc, je ne veux pas qu'on embarque dans tout ça, je veux juste dire que je ne pense pas que le député peut dire qu'il n'y a jamais eu personne qui a invité les députés.

M. Rousselle: Excuse, il y en a eu une, donc, à ce moment-là. Donc, c'est pas pire, une de sur le lot.

Écoutez, je vais en revenir avec les investissements au niveau du réseau routier de la région de Lanaudière, on va revenir là. Toujours en période 2106, donc en mai 2016, une annonce d'investissements de 135 millions, justement, sur... concernant justement... au niveau du réseau routier. Donc, c'est de l'argent, 135 millions. Donc, c'est beaucoup de kilométrage de chaussée, d'améliorations, développement du réseau. Écoutez, je pense, c'est un investissement qui s'est fait, puis, voyez-vous, c'est en 2016. Donc, tantôt, on n'arrête pas de dire: Oui, ça a été... ils ont fait une gestion. Oui, on a fait une gestion serrée, mais il y a toujours de l'investissement qui s'est fait pour, justement, la sécurité de la population, que ça soit aussi au niveau routier.

Une autre chose qui s'est produite, et ça, c'est le 21 octobre 2016, donc toujours en 2016, écoutez, le ministère des Transports octroie une aide financière de plus de 4,2 millions pour l'amélioration du transport en commun. Donc, oui, il faut y penser, le transport en commun. Je pense, de plus en plus, il va falloir y penser si on veut avoir moins de pollution, moins d'effet de serre, il va faire... aller dans ce sens-là. Et je pense que c'est une belle initiative de notre gouvernement d'avoir injecté, justement, de l'argent pour, justement, dans le transport en commun.

Encore une fois, 21 kilomètres, ça, c'est récent, 6 mars 2018. Pensez-y, là, 21 kilomètres sur la route 158 seront asphaltés. C'est de l'asphalte, ça, là, là, c'est... oui.

Une voix: ...

M. Rousselle: Oui, on va dire que c'était temps, mais, si on n'aurait pas fait la gestion correctement, on n'aurait peut-être pas eu l'argent pour le faire. Donc, on réalise, justement, des améliorations importantes dans les secteurs entre le boulevard Firestone, Joliette... en tout cas, deuxième chaloupe et... Je ne connais pas ce coin-là vraiment, là, mais je sais que c'est 21 kilomètres. Moi, c'est ça je retiens, 21 kilomètres réasphaltés. Je peux vous dire que c'est vraiment important.

Encore une fois, 160 millions investis, ça, c'est le 6 mars 2017. C'est, encore une fois, dans le réseau routier, au niveau de Lanaudière. Donc, encore une fois, c'est le réseau routier qui est vraiment important, important pour tout le monde, là. C'est sûr que ce n'est pas juste pour les gens de Lanaudière, c'est pour tous les gens du Québec qui se déplacent dans ce coin-là, mais je peux vous dire que, sans ces investissements-là... premièrement, ça fait travailler les gens. Donc, on s'entend que c'est... Écoutez, dans cette annonce-là, c'est 89 chantiers. Donc, 89 chantiers, ça prend du monde pour faire ces 89 chantiers là. Donc, on fait travailler des gens, l'économie du Québec va mieux et, en plus, bien, notre réseau routier s'améliore. Donc, c'est super puis c'est vraiment bien.

Aussi, au niveau des traitements des eaux de Lanaudière, ça, c'est le 3 mai 2017, 22,4 millions. Écoutez, c'est un investissement dans le cadre du Fonds pour l'eau potable et traitement des eaux usées. Encore une fois, c'était notre ministre qui était présente à cette annonce et... sûrement, M. Bellerose devait être pas loin. Mais je peux vous dire que c'est des... L'eau, il y a-tu quelque chose de plus «basic» que ça, quelque chose de plus important que ça, de l'eau? Donc, écoutez, je pense, c'était important puis, je pense, c'était attendu, effectivement. Mais, encore une fois, avec des investissements comme ça, bien c'est avec ça qu'on peut, justement, maintenir notre qualité de santé.

Aussi, programmation routière 2018-2020, près de 133 millions pour améliorer la sécurité et la qualité de vie des usagers de la route de Lanaudière. Donc, c'est de l'argent, ça. Donc, je peux vous dire qu'on tout le temps, à Lanaudière. La sécurité publique, la sécurité au niveau des citoyens sur la route, c'est important. Oui, l'asphalte, à un moment donné, perd son adhérence; oui, il y a des trous des fois, mais c'est pour ça que l'investissement est régulier puis est important. Merci.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le député de Vimont. M. le député de Berthier.

M. Villeneuve : Merci, M. le Président. Alors, je veux saluer tout le monde et, évidemment, les gens qui nous écoutent.

M. le Président, j'écoutais attentivement le gouvernement, donc, nous parler de Lanaudière, notamment au niveau des infrastructures routières. Juste dire qu'il y a eu une annonce qui a été faite récemment sur les infrastructures routières

dans Lanaudière, et, candidement, le ministre des Transports annonçait qu'il était conscient... candidement, il disait, en fait, qu'il était conscient qu'il y a un retard à rattraper dans Lanaudière — ça, ce sont ses paroles — donc, retard à rattraper dans Lanaudière, M. le Président. Je vous invite à regarder ce tableau, et vous allez voir que, pour quelqu'un qui admet candidement qu'il y a un retard à rattraper dans Lanaudière, il faudrait qu'il nous explique comment se fait-il que l'annonce qu'il a faite nous a amenés dans une chute incroyable, donc en investissements en moins. On est passés de 160 millions, ou à peu près, en moyenne, sur cinq ans, et là on tombe à 133 millions de dollars.

Alors, là, on sait... ma collègue de Joliette, tantôt, disait que la croissance démographique de Lanaudière était fort importante. Évidemment, ça va pour les services de santé, ça va pour les services en éducation, services de garde, etc., mais ça va aussi, M. le Président, pour la circulation routière. On nous a parlé de sécurité routière tantôt, et je sais que je n'ai pas beaucoup de temps, mais il y a tellement, tellement de choses qui doivent être faites, M. le Président, et qui ne sont pas faites à l'heure où on se parle.

Et, si on va directement sur la sécurité routière, parlons de la 158, M. le Président. C'est la route, là, selon le sergent de la Sûreté du Québec, qui nous disait, M. le Président, un sergent de la Sûreté du Québec qui nous disait que la preuve n'est plus à faire. La preuve n'est plus à faire : la 158 est considérée comme l'une des routes les plus dangereuses au Québec, au Québec. Et, quand j'entends, de l'autre côté, nous dire qu'on va asphalter, oui, c'est bien beau asphalter, M. le Président, mais il faut surtout rendre la route davantage sécuritaire en améliorant, évidemment, son accès et en améliorant, soit en ajoutant une voie... Mais, en fait, bref, il y a des travaux à faire de sécurité sur la 158. Et là, là, j'aimerais beaucoup avoir une réponse de l'autre côté. Que vont-ils faire? Que vont-ils faire? Tout le monde s'entend là-dessus, là. Il n'y a plus de question à savoir s'il faut le faire ou pas, il faut le faire. Mais que vont-ils faire et quand vont-ils le faire, M. le Président, pour améliorer la sécurité sur la 158?

• (11 h 10) •

L'autoroute 19, M. le Président, vous connaissez ça? Ah! ça ne vous dit rien? Oui, vous faites un peu d'ironie ce matin. L'autoroute 19, M. le Président, ça fait 40 ans qu'on en parle. Nous, au Parti québécois, on a dit qu'on la ferait et on va la faire. Le Parti libéral, M. le Président, tarde, et tarde, et reporte, et reporte, et ne bouge pas dans ce dossier-là. C'est un «running gag», M. le Président. Il faut faire ce travail-là, et ça presse. Pensons à la 337, élargissement de la 337. Oui, de l'asphalte, c'est beau, mais il faut aussi améliorer le réseau autrement, pas juste avec de l'asphalte. Il faut aussi s'assurer que les véhicules puissent circuler. Et là on a des congestions monstres sur la 337.

La voie de contournement de Saint-Lin, M. le Président, la, j'avoue que nous avons lancé les travaux, il y a eu des procédures judiciaires qui ont retardé... Et je sais que le gouvernement, maintenant, peut procéder. Alors, ce qu'on lui dit, c'est : Pesez sur l'accélérateur, réglez ça rapidement. Il faut absolument en arriver à finalement réaliser les travaux. Mais, encore là, là, je tiens à le dire, je ne suis pas en train de faire des réprimandes au gouvernement, mais je sais que tout est prêt maintenant, là. Là, ce qu'on leur demande, au gouvernement, M. le Président, c'est de peser sur l'accélérateur et régler la voie de contournement de Saint-Lin.

La route 3. M. le Président, j'ai été élu en 2008. La route 3, qui est située dans le Mont-Tremblant — dans le Mont-Tremblant! — dans le parc du Mont-Tremblant... Et cette route-là, M. le Président, quand je suis arrivé en 2008, immédiatement, je me suis mis à regarder avec les maires, avec les chambres de commerce, bref, avec tous les acteurs, même avec la SEPAQ, même avec la SEPAQ pour qu'on puisse proposer rapidement un plan d'action pour réaliser les travaux.

On a vu récemment, M. le Président — ça a été annoncé, puis on est très heureux de cela — ils vont faire la route des Cyprès. La route des Cyprès, là, c'est la route qui part de Saint-Michel-des-Saints et qui se rend jusqu'aux portes du Mont-Tremblant. Et là les sommes ont été annoncées par le fédéral et par le gouvernement du Québec. On va réaliser les travaux en partenariat avec la municipalité de Saint-Michel-des-Saints et la MRC de la Matawinie. C'est une très, très bonne nouvelle. On est très, très heureux.

Lå, il reste à faire, M. le Président, la route à l'intérieur du parc, ce qu'on appelle la route 3, pour la compléter. Faire cette route-là, M. le Président, pour Lanaudière... Vous savez que Lanaudière est une jeune région. Faire cette route-là pour Lanaudière, ce serait extraordinaire, et on va le faire, M. le Président. Et j'invite le gouvernement à l'annoncer le plus rapidement possible. On doit faire la route 3. On ne peut plus tergiverser. Ça va permettre de désenclaver Saint-Michel-des-Saints et Saint-Zénon. Et ça va permettre aux touristes... parce que les touristes, ils n'aiment pas beaucoup aller dans des culs-de-sac... ça va permettre aux touristes, M. le Président, de pouvoir effectivement faire une boucle, donc. Et ça désenclave Saint-Michel-des-Saints. C'est bon pour Saint-Donat, c'est bon pour Saint-Michel-des-Saints et c'est bon pour toute la région du Québec. J'invite le gouvernement à procéder le plus rapidement possible.

Malheureusement, il ne me reste que quelques secondes, M. le Président. Vous dire que je reviendrai sur le REM... Je sais que la CAQ a voté pour le REM. On a voté contre le REM, et je vais vous dire pourquoi, entre autres, on a voté contre le REM, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette): Ce sera le prochain coup. Mme la ministre.

Mme Thériault : Merci, M. le Président. M. le Président, il y a tellement de choses qui ont été dites que je ne suis pas trop sûre par où je vais commencer. Puis je vais essayer de répondre à la grande partie des interrogations de mon collègue, mais il y a des choses qu'évidemment je ne peux pas passer sous silence, là, O.K.?

Il faut comprendre, M. le Président, que, quand on dépose un budget, ça prend des crédits pour aller avec. Puis, à chaque fois qu'on a déposé des budgets, on a déposé des crédits puis on a fait des budgets équilibrés. Pourquoi? Parce que notre économie va bien, M. le Président. Donc, il est évident que, quand notre économie va bien, parce que les gens travaillent, parce qu'ils paient des impôts, parce qu'on va magasiner, parce qu'on paie des taxes, il y a plus de revenus pour le gouvernement.

M. le Président, le taux de chômage de la région de Lanaudière a baissé drastiquement. M. le Président, ça s'est amélioré. Je veux juste peut-être prendre le temps de dire, M. le Président, que, pour la courte période de 18 mois où le Parti québécois, il a été au pouvoir, le taux de chômage de la région a augmenté, alors que mes collègues étaient au pouvoir, M. le Président, alors qu'il a augmenté de 0,3 %, en fait. Donc, c'est dans les statistiques, c'est documenté, les gens peuvent le voir. Et, depuis qu'on est là, avec les dernières statistiques, les chiffres de l'emploi, M. le Président, on est rendu à 1,2 % où le taux de chômage a baissé dans la région de Lanaudière, et c'est en grande partie grâce aux investissements qu'on a faits, avec les différents projets, que ce soit la scierie de Saint-Michel-des-Saints ou les autres travaux qui ont été réalisés.

M. le Président, savez-vous quoi? Des fois, là, on nous dit qu'on ne regarde pas plus loin que le bout de notre nez. Bon, vous ne l'avez pas dit comme ça. Mais je pense que c'est important juste de dire... Parce que j'aimerais revenir sur une école. C'est très rare. Je n'ai jamais vu ça, moi, dans ma carrière de parlementaire, en 16 ans de vie politique. Saviez-vous, M. le Président, qu'on avait annoncé la construction d'une école à Terrebonne, qui est dans le secteur de Lachenaie? C'est un projet qui avait déjà été autorisé dans le cadre du PQI 2011-2016, qui était en construction. Puis le boom démographique s'est fait tellement vite, M. le Président, que, pendant la construction, on a ajouté 11 classes. Moi, je n'ai jamais vu ça, là. Honnêtement, habituellement, on va attendre que l'école soit construite puis on va faire d'autre chose à côté. Après, on va prendre le temps d'inaugurer. Mais, dans ce cas-ci, elle est en construction, puis le fait qu'elle était en construction, on a saisi cette opportunité-là pour être capable d'annoncer des classes supplémentaires. Ça, M. le Président, là, avouez que c'est être proactif puis tenir compte de la courbe démographique par rapport à l'augmentation de la population. Ça fait que, je pense, c'est important juste de le rappeler, je ne pouvais pas passer à côté, parce que ça, c'est important.

M. le Président, on dirait quasiment que le député de Berthier est devin, je vais dire ça comme ça. Écoutez, la route 3, c'est vrai qu'on en parle depuis qu'il était là, quand il s'est fait élire la première fois. Il a eu 18 mois, il n'y a pas grand-chose qui a avancé sur la route 3. Il siège sur le comité, la plupart du temps son conseiller politique. Moi, je ne siège pas, c'est M. Bellerose qui siège sur le comité. M. le Président, oui, on a annoncé quelque chose. «Yes!» Enfin! Je n'ai pas entendu «félicitations!» dans sa bouche. Ça, je trouve ça plate. Il aurait pu le dire, honnêtement, une petite tape dans le dos, quand on fait que les projets avancent... Oui, il reste un bout, mais savez-vous quoi, M. le Président? On s'en occupe. C'est ça, la bonne nouvelle, c'est qu'on s'en occupe. Ça fait que c'est bien évident que, quand on va faire l'annonce, là, je m'attends à des félicitations, M. le Président, là, hein? Je ne m'attends pas à : On sait bien, on est en campagne électorale, hein, vous l'avez réglé. M. le Président, on en a réglé un bout, il en reste un autre bout. J'espère juste que tous les gens qui sont sur le comité de travaux, y compris M. Bellerose, vont pouvoir dire que c'est un beau travail d'équipe, pas juste un travail du député, M. le Président, parce qu'on est là puis on s'en occupe. Puis j'ai même eu l'occasion de dire aux élus de la région que, s'il y avait un dossier au niveau de la route que je voulais voir régler, c'est la route n° 3. Parce que je considère que, pour le développement économique de la région, c'est ce qu'il faut faire aussi. Bien, je veux rassurer mon collègue, je travaille avec mes autres collègues pour faire en sorte qu'on puisse attacher les fils pour que ça puisse être réalisé dans le mandat qu'on vit, M. le Président. Il nous reste encore quelques mois.

Donc, évidemment, M. le Président, je pense, c'est important de dire aussi qu'il est vrai que la 158, c'est une route qui est dangereuse, M. le Président. Des besoins, il y en a plein. La 158, il y a un comité qui siège, qui se réunit régulièrement, sur lequel M. Bellerose est aussi présent. Il y a eu un carrefour qui a été ajouté à Saint-Jacques, on travaille avec les maires, M. le Président, et il est évident qu'on travaille aussi avec les gens, oui, pour faire des changements, définitivement. Les besoins sont grands, M. le Président, je suis presque surprise qu'il ne m'ait pas demandé : Il arrive quoi avec la 125? Bien, peut-être que mon collègue de l'autre côté va me demander quand est-ce que la 25, on va la faire, pour désembourber le côté ouest de Lanaudière. Mais il y a des demandes partout, il y en a sur la 131, il y en a sur la 125, il y en a sur la 158, il y en a sur les 340 quelques... tous les numéros qu'on peut retrouver dans Lanaudière, les besoins sont là, M. le Président. Et évidemment, bien, je pense que, quand on est un gouvernement, bien, on gouverne et on fait des choix, mais on va de l'avant avec des investissements.

Le Président (M. Ouellette) : Merci. M. le député de Vimont.

M. Rousselle: Merci, M. le Président. J'écoutais le député justement de Berthier parler de la 19. «My God!» Un dossier qu'il n'aurait pas dû parler. 40 ans, c'est-u un dossier que je connais, ça, un peu? «My God!» Écoutez, la 19, oui, ça fait longtemps, oui, le gouvernement du Parti québécois était là, même le chef de la deuxième opposition était là aussi, donc je peux vous dire que ça fait... oui, ça fait longtemps, mais je vous dirais que c'est un dossier que... c'est nous qui l'avons inscrit dans le PQI, ça...

Une voix: ...

M. Rousselle: Pardon?

Une voix: ...

M. Rousselle: Oui, bien, je peux vous dire que c'est... en tout cas, je peux vous dire que la 19, elle n'a jamais été aussi loin que ça que maintenant, à cause de notre gouvernement. Donc, je pense que je ferais attention d'avancer sur ce sujet-là. Une autre chose aussi, je voulais continuer tantôt. Quand on veut s'approprier des choses, c'est toujours avec le

Une autre chose aussi, je voulais continuer tantot. Quand on veut s'approprier des choses, c'est toujours avec le député... je ne veux pas le prendre en grippe, là, mais ça adonne de même, là, je n'ai rien contre lui, personnellement...

C'est qu'il y a le dossier de la scierie que... j'ai vu justement un bel article, belle publicité de votre part, justement, dans le journal. Encore une fois, c'est un travail qui a été fait par la ministre, qui a été fait par notre gouvernement, ça, donc, écoutez, moi, je pense... c'est qui, qui l'a réglé, ce dossier-là? C'est notre gouvernement. Donc, je pense... quand on essaie de s'approprier des choses des autres, c'est plate, ça. Je sais bien que j'avais vu, à un moment donné, une vidéo, dans Le Journal de Québec, qui disait, puis ça, je cite le député de Berthier... travaille pas assez, il faudrait que je travaille davantage. Je ne sais pas, là, mais il faudrait peut-être faire attention là-dessus, tu sais. Donc, moi, je pense que, quand c'est fait par un gouvernement, quand c'est bien fait, moi, je pense qu'on devrait laisser ceux qui l'ont fait de se l'approprier.

Une question aussi. Tantôt, je regardais, on parlait de la présence des ministres. Il n'y a pas beaucoup de ministres qui viennent chez nous, ou on est comme délaissés. Je regardais ça, en 2016, j'ai revérifié combien de ministres qui se sont présentés en 2016. Pas en 2018, là, hein, pas en période électorale, là, 2016. 18 ministres ont officiellement visité, ils ont visité officiellement Lanaudière. 12 ministres qui ont fait des apparitions en 2017. Et il y en a qui ont fait plus qu'une apparition, là, parce que, quand je regarde ma collègue de Mille-Îles, elle y a été à plusieurs reprises. Donc...
• (11 h 20) •

Une voix: ...

M. Rousselle: Oui, il y a beaucoup d'aînés, oui, mais... mais je peux vous dire... puis il n'y a pas juste des aînés. Je regarde aussi celui de la Famille et tous les autres collègues qui ont été présents. Donc, je pense que le secteur de Lanaudière, je pense, il n'est pas laissé pour en compte. Je pense que c'est un secteur qui nous tient à coeur et puis, je pense, c'est ca.

Il y a aussi... même, pour vous dire, c'est qu'il y a même des gens du secteur de Berthier qui nous informent comme quoi qu'ils sont comme... c'est une chance que la ministre régionale s'occupe des associations comme l'association du lac Corbeau, qui a fêté son 50e anniversaire en été 2017, qui aurait reçu du député, il semblerait. Donc, je ne sais pas comment qu'il organise ça. Puis le groupe d'âge d'or aussi de Saint-Damien de Brandon, encore une fois, c'est la ministre qui, par ses sous, qui a donné des choses aux organisations locales. Donc, moi, quand on vient me dire comme quoi que, le Parti libéral, on ne fait pas notre travail puis qu'on n'est pas présents où on devrait... Oui, peu importe le gouvernement, il y a toujours une place à faire plus, mais je peux vous dire qu'on est très présents dans le secteur de Lanaudière.

Et, oui, écoutez, des annonces aussi, encore des annonces au niveau du spectacle, parce que, tout à l'heure, je n'ai pas parlé au niveau des salles de spectacle, parce qu'il y en a, des belles salles, justement, dans Lanaudière. 6,2 millions, bien ça, voyez-vous, l'annonce, là, ça a été fait 29 août 2017, encore une autre fois, pas dans une période électorale, là, toujours en constance pour garder le Centre d'art Diane-Dufresne justement, puis le garder justement en valeur.

Donc, écoutez, je pense que... puis, encore une fois, soutenir l'habitation, voyez-vous, 1,6 million. Ça, c'est le mois d'avril. Donc, je pense qu'avant de dire: Bon, on va regarder qu'est-ce que le gouvernement fait, moi, je pense qu'on devrait peut-être regarder qu'est-ce qu'on fait soi-même justement chez nous et je pense qu'avec une action comme ça, bien, je pense qu'on pourrait voir que le gouvernement actuel fait un travail incroyable dans la région de Lanaudière. Et surtout qu'avec une ministre comme ça qui ne peut pas se donner plus, elle se donne à 500 %, donc, à moins qu'elle est capable de faire 600 %, là, mais je pense qu'elle fait un travail...

Le Président (M. Ouellette): Merci, M. le député de Vimont. M. le député de Berthier, sûrement que vous avez...

M. Villeneuve: Merci, M. le Président. Bien, je vais tout simplement revenir sur... les chiffres sont têtus et ils parlent par eux-mêmes. Une baisse d'investissements dans Lanaudière, M. le Président, quand même, une baisse d'investissements dans les infrastructures routières dans Lanaudière, alors ça, c'est inconcevable, c'est inexplicable avec tous les besoins que sont les nôtres. Alors, moi, je veux bien, là, entendre le député de Vimont parler à mon sujet, là, mais le sujet de l'interpellation, ce n'est pas André Villeneuve, hein? Le sujet de l'interpellation, là, c'est Lanaudière. Qu'est-ce qu'on peut faire de plus pour Lanaudière? Qu'est-ce que le gouvernement pourrait faire de plus pour Lanaudière? Ce qu'il n'a pas fait pour Lanaudière, bien là, entre autres, ces chiffres-là sont assez éloquents, une baisse des... alors que le ministre, candidement, nous dit : Écoutez, je suis conscient qu'il y a du rattrapage. C'est le ministre qui le dit, là. Le député de Vimont, là, parlez à votre ministre, il nous l'a dit, il y a du rattrapage à faire dans Lanaudière, puis il annonce des investissements en bas des cinq dernières années.

M. le Président, la CAQ, vous le savez, a voté pour le REM. Le Parti québécois a voté contre. Je vais vous donner juste une raison. Il y en aurait plusieurs, là... en fait, trois, trois raisons. Je vais vous dire d'abord que nous, on va retirer, avec le grand déblocage, 133 000 véhicules dans la région de Montréal, ce qui est 70 fois plus que ce que le REM peut faire, et on va soustraire 280 000 tonnes, donc, de moins, de GES. Ça, là, M. le Président, là, c'est huit fois plus que ce que le REM pourrait faire. Ça, c'est les deux premières raisons.

L'autre, la troisième raison, M. le Président. Savez-vous qu'avec le REM le Train de l'Est ne se rendra plus directement, à partir de 2020, article de *La Presse*, ce matin... Le REM, à partir de 2020, c'est fini, c'est fini. Il ne se rend plus directement au centre-ville. Ils vont devoir, les gens, faire un arrêt, transférer dans le REM, donc, du Train de l'Est, transférer dans le REM pour se rendre au centre-ville. Selon les prévisions des experts, M. le Président, c'est 10 % de moins d'achalandage en transport en commun. Alors, quand on... Et là le REM, on pourrait en parler longtemps, mais je pense que mon collègue de Sanguinet a fait une belle entrevue à *Dumont* ce matin, je vous invite à l'écouter, M. le député de Vimont, ça va pouvoir vous mettre peut-être plus au courant de là où s'en va avec le REM.

J'arrête là-dessus, M. le Président, parce que le temps file extrêmement rapidement. Je veux parler, et là je veux avoir les oreilles du député de Vimont — ça, je les ai — je veux avoir celles de la ministre, M. le Président. Pourquoi? Parce que je vais vous parler des inondations du printemps dernier dans Berthier, dans Maskinongé, dans tout le Québec, des

inondations qui ont frappé tout le Québec. Et c'est correct parce que, comme société, on a décidé que les gens qui étaient touchés par des inondations, c'est le gouvernement qui devait tenter de compenser, de les aider, finalement, à se sortir de... on va dire ça, une catastrophe naturelle. C'est correct, c'est comme ça qu'on le fait au Québec, M. le Président. Et là je vous parle des résidences. Je ne veux pas rentrer dans le dossier où est-ce que je sais qu'il y a des gens qui n'ont toujours pas eu d'aide concrète, qui n'ont toujours pas réussi à résoudre complètement leurs problèmes au niveau résidentiel, mais je veux vous parler du monde agricole, M. le Président.

Savez-vous, M. le Président, que, dans le comté de Berthier, notamment à Saint-Barthélemy, à Saint-Ignace-de-Loyola, à La Visitation-Île-Dupas, à Saint-Cuthbert, Saint-Norbert en partie peut-être, les gens, M. le Président, les agriculteurs n'ont pas pu semer dans les temps prescrits par La Financière agricole. Ça veut dire quoi? Ça veut dire que, si vous dépassez une date pour semer, vous n'êtes plus couvert par les assurances parce que la date, si vous la dépassez, vous n'aurez pas une récolte digne de ce nom, si je peux le dire comme ça. Alors là, il y a beaucoup, beaucoup d'agriculteurs, il y a une trentaine... nous, on a recensé une trentaine d'entreprises agricoles qui n'ont pu semer dans les temps. Et donc ils ne sont couverts par aucune assurance présentement. La ministre est venue sur le terrain, elle est venue à, justement, à La Visitation-Île-Dupas, elle est venue faire un point de presse. Je disais les pieds dans l'eau, mais, en fait, ils sont bien au sec, et elle est venue dire que, si les programmes ne fonctionnent pas, là, s'ils ne sont pas adaptés, là, on va faire ce qu'il faut parce que ce n'est pas vrai qu'on va laisser les agriculteurs en situation précaire, en situation de fragilité sur le plan financier.

Bien, M. le Président, je vous annonce que c'est le cas. Des entreprises agricoles sont présentement acculées à la faillite. Ça fait un an maintenant, M. le Président, qu'on en parle. Ça fait un an. Le ministre m'a servi une réponse cette semaine, à la période de questions, totalement inadéquate, et je le dis gentiment, totalement inadéquate. Ce n'est pas ce genre de réponse là qu'on a besoin. Ce qu'on a besoin, ce que nos gens ont besoin, M. le Président, là, c'est un appui du gouvernement, c'est une promesse à respecter. Il y a un devoir de résultat de la part de la ministre, qui était à l'époque vice-première ministre, donc, qui parlait au nom du premier ministre. Il y a donc un devoir de résultat de ce gouvernement-là pour venir en aide le plus rapidement possible à nos agriculteurs, qui n'ont pas à être laissés pour compte, M. le Président, parce que, comme je vous le disais tantôt, au Québec, les gens ne sont... une infime partie des gens sont assurés contre les inondations. Et là on a une catastrophe naturelle.

Alors, je pense que l'État a le devoir de pouvoir secourir et de venir en aide à l'ensemble de ses citoyens qui sont touchés par une catastrophe naturelle, d'autant plus que, ce coup-là, on a, M. le Président, et je le dépose si vous voulez, je vais le déposer, une citation de la vice-première ministre de l'époque...

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le député de Berthier. Mme la ministre. • (11 h 30) •

Mme Thériault: Oui, merci, M. le Président. M. le Président, je pense que je vais commencer par les affirmations de mon collègue concernant le REM, le REM, M. le Président. Vous savez, lorsqu'ils ont déposé leur projet, le grand déblocage, M. le Président, évidemment, en formation politique responsable, on a pris le temps de regarder leurs documents puis d'analyser si c'était avantageux et crédible, si c'était plutôt avantageux et crédible ou si c'était peu avantageux et pas crédible, ou, enfin, les qualificatifs qui vont avec, M. le Président. Et pour le Train de l'Est, Joliette, l'analyse qui en a été faite, c'est que c'était peu ou pas de documentation qui propose ou qui appuie ce projet — donc, c'est peu crédible — que c'est peu avantageux parce qu'il n'y a pas de documentation qui démontre un besoin pour le projet non plus, M. le Président, puis que l'enquête Origine-Destination 2013 indiquait qu'il y avait moins de 700 personnes qui transitent entre Joliette et L'Assomption et le centre-ville en pointe, dont moins de 250 personnes en transports collectifs, alors que le Parti québécois estime en... 4 400.

M. le Président, vous allez juste me permettre de dire que le collègue le député de Rousseau a déjà dit qu'il s'était trompé un peu, pas mal, beaucoup, qu'il ne savait pas compter. Bien, je pense qu'encore là on peut remettre en doute les différents chiffres qui ont été avancés par mon collègue concernant le projet du grand déblocage, puis qu'honnêtement je pense que le projet du REM, là, il est parti, puis il va voir le jour, comme le métro de l'est aussi. Ah! puis, M. le Président, le métro de l'est, c'est vrai qu'on a annoncé 30 quelques millions, mais il y a aussi 300 quelques millions qui ont été annoncés, M. le Président. Les avis d'expropriation sont partis, et, contrairement à quand le Parti québécois était au pouvoir, où il a annoncé le bureau de projet de la prolongation du métro vers l'est, donc, à Anjou, M. le Président, aucun des députés libéraux de l'époque n'ont été invités. Ni le député de Viau, ni la députée de Jeanne-Mance—Viger, ni moi-même n'avons été invités à cette activité-là, M. le Président. Donc, je peux juste vous dire que je suis vraiment très fière d'appartenir à un gouvernement libéral qui a décidé d'aller de l'avant avec le prolongement du métro. Donc, évidemment, M. le Président, et je ne suis... certainement pas être la seule à avoir cette opinion-là par rapport aux positions du transport des collègues, mais on aura certainement l'occasion d'en débattre en campagne électorale. Puis, vous savez, M. le Président, il y a aussi beaucoup d'intervenants qui disent qu'ils n'ont même pas été consultés, donc permettez-moi de remettre en doute les chiffres de mon collègue concernant le REM.

Vous savez, M. le Président, concernant les investissements routiers, évidemment, si mon collègue veut avoir une rencontre avec le ministre des Transports, ça va me faire plaisir de lui arranger une rencontre, M. le Président, puis, je vous le dis, là, il écoute, il est en mode construction. Il peut bien me dire qu'il va s'arranger tout seul, M. le Président, mais, honnêtement, là, savez-vous quoi? Il vient de me parler du cas des agriculteurs. M. le Président, j'ai pris la peine de dire que moi, là, je ne suis pas là pour remplacer les députés dans leur rôle, hein? Le député de Berthier, là, il a un travail à faire, puis savez-vous sur quoi je base ma comparaison? Le député de Maskinongé. Mon collègue, là, le député de Maskinongé, il en a eu, des terres qui étaient inondées, lui aussi, puis il a travaillé avec ses agriculteurs. Puis mon collègue le député de Maskinongé parle à la ministre responsable de la région puis parle au ministre de l'Agriculture. Quand le collègue de Berthier a posé sa question hier en parlant de mes belles bottes neuves... je trouve que, honnêtement, il aurait pu se garder

une petite gêne, M. le Président, là, hein, parce que la qualité des bottes... pour commencer, ce n'est pas lui qui les paie, c'est moi qui les paie, puis ce n'est pas de ses affaires si elles sont neuves ou pas, je pense que ça n'ajoute pas au débat, O.K., honnêtement, ça n'ajoute pas au débat. Honnêtement, là, O.K., la seule chose que le député de Berthier avait à faire, c'était de recenser ses cas avec des noms, des téléphones, puis d'aller voir le ministre de l'Agriculture, s'il s'arrange avec les ministres. S'il ne veut pas passer par la ministre responsable de la région, il a bien beau, M. le Président, mais le député, de l'autre côté, de la CAQ, lui, il a déjà fait une rencontre avec moi, mon équipe, puis il sait qu'on est capables de faire avancer les dossiers, puis on travaille avec la collaboration, puis il n'a pas peur de le dire, ni lui ni ses collègues, de dire à quel point on travaille bien pour les gens de son comté. Parce que ce qui m'importe, comme ministre, c'est d'avoir des résultats puis de les régler, les problèmes. Ca fait que c'est bien évident, M. le Président, que, si le collègue de Berthier avait eu la décence, entre l'année passée, lorsqu'il y a eu des inondations, et un an plus tard, aujourd'hui, d'avoir recensé ses cas, de m'avoir porté, à mon attention, des cas, M. le Président... Savez-vous quoi? Zéro. Zéro plus zéro est égal... zéro. Je ne peux toujours bien pas régler un problème quand je n'ai pas de nom, je n'ai pas de numéro de téléphone, je n'ai pas rien, je n'ai aucune donnée pour aider les gens, et encore moins mon collègue de l'Agriculture, qui a pris la peine... c'est à sa demande qu'il lui a donné des cas.

Ça fait que, M. le Président, je pense que mon collègue de Berthier, au lieu de s'amuser à faire des vidéos puis dire qu'il ne travaille pas assez, peut-être qu'il pourrait travailler un petit peu plus puis travailler un petit peu mieux pour avoir du résultat puis pour aider ses gens plutôt de dire que c'est nous autres qui fera le travail, M. le Président.

Le Président (M. Quellette): Merci, Mme la ministre. M. le député de Vimont, je sais que vous êtes capable d'être concis, vous avez deux minutes pour le faire.

M. Rousselle: Je vais faire ça très vite. Effectivement, deux minutes, ce n'est pas beaucoup. Écoutez, je voulais juste mettre justement en lumière... justement, j'ai un citoyen qui est venu nous voir dans mon bureau de circonscription, un citoyen qui avait cogné au bureau de comté de la députée de Joliette et du député de Rousseau, les députés... ça, c'est en 2014 que ça se passe, donc, en septembre 2014, exactement... quelqu'un qui, oui, a des problèmes, des problèmes personnels, puis je ne rentrerai pas dans le dossier, parce que c'est vraiment privé, mais pour vous dire que c'est par un article... il a atterri à Vimont pour avoir des services et... juste pour vous dire qu'on a réglé son problème, et même, en 2016, il est venu nous revoir pour nous remercier justement de l'avoir aidé. Donc, je peux vous dire que, quand on s'occupe de toute la population, je peux vous dire qu'on s'occupe même des gens de Joliette et de Rousseau, on n'a pas peur là-dessus, on donne le service à la clientèle.

Je voudrais juste arriver et puis vous mettre en lumière aussi les remerciements que Mme Thériault... elle, elle n'en parlera pas, mais moi, je vais en parler. Écoutez, MRC de Joliette, écoutez bien ca, là, remercie justement la ministre, justement, de son travail. Écoutez : Nous sommes conscients que le travail de politicien n'est pas de tout repos... mais ils disent comme quoi qu'ils l'apprécient : Sachez qu'en tant que maire de la municipalité de Saint-Paul et préfet de la MRC de Joliette, je suis d'avis que votre travail et votre soutien... dont de votre région... travaille vraiment pour la région. Par conséquent, mes collègues et moi-même sont heureux de travailler avec vous et avec vos collaborateurs. Donc, collaborateurs, ça peut être sûrement notre ami ici, M. Bellerose.

Une voix: ...

M. Rousselle: Est-ce que je peux la déposer, oui? Je peux-tu la déposer, M. le Président?

Le Président (M. Ouellette): Oui, vous pouvez, dans les 15 secondes qu'il vous reste, là.

M. Rousselle: O.K. Donc, c'est Alain Bellemare, le préfet, qui signe ça. Et je peux vous dire aussi que la corporation de développement économique, justement, a fait une place, même, à la ministre... on a même nommé la ministre pour l'appréciation et l'importance qu'elle a, justement, dans le dossier, puis dans le secteur de Joliette, et dans le secteur de... tout ce secteur-là. Donc, je peux vous dire que M. le ministre...

Le Président (M. Ouellette): Merci, M. le député de Vimont. On est rendus à la conclusion de notre... Ah non! Bien non, je ne voudrais pas l'oublier. M. le député de Masson.

M. Lemay: Merci, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette): Vous avez eu...

M. Lemay: Oui, bien sûr. Donc, parlons, dans ce bloc-ci, d'éducation.

Alors, premièrement, le système des commissions scolaires avec le système de taxe scolaire, si on veut... Moi, je veux vous porter à votre attention une situation qui est quand même préoccupante par rapport à deux voisins. Parce qu'on le sait, dans notre MRC Les Moulins, à Terrebonne, sur la côte Terrebonne, on a la situation que deux voisins sont dans deux commissions scolaires différentes : un dans la commission scolaire des Affluents et l'autre à la commission scolaire des Mille-Îles, donc qui est considérée avec les Laurentides. J'ai même une image ici à vous montrer, là. Alors, on a, sur la côte, on a deux voisins séparés par une intersection et les deux ne paient pas le même taux de taxe scolaire. Pourtant, est-ce qu'ils reçoivent les mêmes services? Bien, bien sûr que oui, hein? En fait, il n'y a pas de raison qu'un des deux paie un taux de taxe scolaire de 0,105 \$ par 100 \$ d'évaluation, et l'autre paie 0,270 \$ par 100 \$ d'évaluation, ce qui fait en sorte qu'il y a un des deux voisins qui paie 2,57 fois plus cher ses taxes scolaires.

Donc, nous, on considère qu'il y a une iniquité dans la région de Lanaudière justement parce que, dans les Laurentides, le taux de taxe scolaire qui a été établi par le gouvernement libéral fait en sorte qu'il paie 2,57 fois moins cher que ceux qui habitent dans Lanaudière. Alors, ça, c'est très préoccupant, et ça a un non-sens. Et on le voit ici, là. Dans la même ville, la même rue, il y a seulement une intersection qui sépare deux voisins, et c'est là que ça se fait, la coupure. Donc, comment qu'on peut expliquer que, pour des citoyens de Lanaudière, on paie plus cher que les citoyens qui sont affiliés avec la commission scolaire des Laurentides? Donc, ça, c'est une très grande préoccupation. Donc, j'aimerais ça entendre la ministre là-dessus, là, parce qu'il y a un manque de cohérence qui fait en sorte qu'on a... Comment qu'on peut justifier cette iniquité dans l'accès aux services en éducation dans Lanaudière par rapport aux autres régions? Ça, ça serait une première question.

Ensuite... Et je suis conscient qu'avec le temps de parole peut-être que la ministre n'ira pas là-dessus, mais, bref, si j'ai une réponse ultérieure, je serai quand même satisfait, M. le Président. Un autre point que j'aimerais mentionner, c'est... Au niveau de l'accès aux classes dans le primaire, on l'a mentionné tout à l'heure, on va avoir des écoles modulaires à Mascouche pour la rentrée scolaire des jeunes qui rentrent en maternelle, des jeunes pour lesquels... qui vont être dirigés ailleurs qu'à leurs écoles de quartier, donc on parle ici... l'école de la Seigneurie à Mascouche. Je le sais, parce que j'habite dans ce quartier-là. Mon fils a fréquenté cette école. Maintenant, il a la chance d'aller en élèves-athlètes dans une autre école, Léopold-Gravel, ce qui fait en sorte qu'il y a d'autres élèves du quartier qui peuvent bénéficier d'une place. Mais, bref, ceux qui rentrent à la maternelle et que leurs frères sont en première, deuxième, troisième année du primaire, ils n'iront pas dans la même école. Donc, il y en a qui vont devoir aller à l'école des Quatre-Vents, dans des classes modulaires. Ça, ça veut dire que c'est installé sur le terrain de l'école, une classe à part, qui fait en sorte que c'est comme ça qu'ils vont rentrer dans le système scolaire. Et ça, c'est parce qu'il y a un besoin criant de places et de classes dans Lanaudière.

• (11 h 40) •

L'autre problème aussi qui est rapporté, c'est que la ville de Mascouche, il y a maintenant de ça deux ans, qui ont signifié à la commission scolaire des Affluents qu'ils donnaient un terrain dans le nouveau projet résidentiel pour faire ce qu'on appellerait l'école du jardin du Coteau. Donc, le terrain, il est fourni gratuitement par la ville à la commission scolaire. Maintenant, on a même une résolution qui date de l'été dernier, 30 août 2017, par la commission scolaire des Affluents, qui vient mentionner, là-dedans, les besoins criants d'avoir cette nouvelle école. Donc, c'est dans la résolution CC17-0128. On mentionne que c'est «attendu que les besoins identifiés par la commission scolaire des Affluents pour la construction d'une école primaire 6-26 pour desservir le secteur ouest de la ville de Mascouche et principalement les familles du projet résidentiel Les Jardins du Coteau, en pleine expansion». Et ça continue. Et on mentionne qu'on veut... on réitère à la ville de Mascouche que le maintien du projet de la CSDE, de la construction d'une école primaire pour desservir la clientèle... Et on demande aussi à la ville de garder le terrain en disponibilité justement pour école éventuelle. Par contre, ça prend l'approbation ministérielle, et on est toujours en attente de l'approbation pour qu'on puisse construire cette école. Donc, le terrain est fourni, les besoins sont criants, on le voit, on a même des écoles modulaires. On aimerait savoir quand va-t-on pouvoir desservir les citoyens du sud de Lanaudière avec des nouvelles écoles. Merci, M. le Président.

Conclusions

Le Président (M. Ouellette): vous avez, M. le député de Masson, que vous n'aurez pas la réponse dans cette interpellation parce qu'on est rendus à la conclusion, et que maintenant je vais demander, pour sa conclusion, à moins que Mme la ministre inclue sans sa réponse votre... dans sa conclusion, une réponse à vos questionnements. Mme la ministre, pour les 10 prochaines minutes.

Mme Lise Thériault

Mme Thériault: Oui. Merci, M. le Président. M. le Président, c'est vraiment avec beaucoup de plaisir que je me suis prêtée à cette interpellation, qu'on appelle dans notre langage, du vendredi. Pourquoi, M. le Président? Parce que ça permet vraiment de mettre en lumière les actions du gouvernement dans les quatre dernières années pour une région aussi importante et belle, et dont je suis très fière d'être la ministre responsable, la région de Lanaudière, M. le Président.

Vous avez vu qu'avec toutes les interventions, les questionnements, les réalisations sont nombreuses. On aurait pu parler de la salle de spectacle à Repentigny. On aurait pu parler de notre ancien collègue à l'Assemblée qui est maintenant le maire Mascouche. Notre ancien collègue à l'Assemblée, c'est le maire de Mascouche?

Une voix: Oui, Guillaume.

Mme Thériault : Guillaume Tremblay, avec le projet pour son moulin patrimonial. Le bilan, le bilan, il est immense, M. le Président, immense.

Vous savez, on a, de manière générale, beaucoup plus de critiques qu'on peut recevoir de félicitations et de remerciements pour le travail qu'on fait, M. le Président. Et moi, je peux juste dire que j'ai la chance de pouvoir compter sur un collaborateur extraordinaire, on l'a dit tout à l'heure, il est tellement bon qu'on a voulu l'avoir. Vous allez me permettre tout à l'heure de lire certains des témoignages qu'on a reçus pour remercier le travail qu'il a fait. Parce que moi, je suis la ministre, hein? Oui, c'est vrai que je parle à mes collègues, oui, c'est vrai qu'on a le temps d'avoir des discussions en profondeur. Mais, dans les faits, M. le Président, cet homme-là se tape le travail de sept comtés, et chacun de mes collègues

ont en moyenne au moins deux à trois collaborateurs dans leurs bureaux de comté pour faire le travail de représentation qu'un député doit faire. Donc, imaginez le travail incroyable que mon attaché politique doit faire pour couvrir toute la région de Lanaudière. Je vous parle Manawan en haut, la réserve évidemment. Je vous parle de tout ce qui est au long de la 125 jusqu'en montant à Saint-Donat, qui, officiellement, fait partie des Laurentides, mais qui est quand même... qui est à cheval se deux et dans Lanaurière, mais il y a certaines entités dont il est considéré comme étant faisant partie du beau secteur des Laurentides.

M. le Président, je pense que... Je me permets de passer juste un petit commentaire sur mon collègue de la CAQ. Quand il m'interpelle sur les taxes scolaires, qu'est-ce qui peut justifier qu'une maison semble être une maison de... l'autre, il y a une différence au niveau du montant? Écoutez, M. le Président, je lui répondrai par une autre question, tout simplement: Où vont-ils prendre, eux, la Coalition avenir Québec, le 1,3 milliard de dollars que leur promesse déraisonnable... Où vont-ils prendre cet argent-là? Nous, ce qu'on a fait, c'est qu'on a voulu avoir une équité entre les différentes commissions scolaires dans une région. Ce qu'il oublie de dire, c'est qu'il y a des gens que leurs taxes vont baisser — ce n'est pas à Montréal, M. le Président, là, hein, c'est une députée de Montréal, là, ce n'est pas à Montréal, c'est en région — pour qu'il puisse y avoir une équité.

Bien, chacune des commissions scolaires, M. le Président, a un nombre d'élèves différent, une superficie différente, des écoles différentes, de la formation professionnelle, de la formation technique, des centres de métiers un peu tout partout. Il y en a qui en ont et il y en a qui n'en ont pas. Le transport scolaire qui doit être adapté d'une région à l'autre... Puis je peux vous dire, M. le Président, là, que moi, je travaille avec les élus des commissions scolaires. Tout comme ma collègue de l'autre côté, là, honnêtement, je n'ai pas un mot à dire pour le Parti québécois concernant le travail qui est fait avec les commissions scolaires. Chapeau! Félicitations! Parfait, on travaille avec nos élus. Cette formation politique qui veut abolir les commissions scolaires, en même temps, fait une promesse totalement farfelue, de dire: Nous, on va faire ça comme ça tout partout. Aïe! ça, c'est du mur-à-mur. C'est fin, M. le Président.

Je m'excuse, là, mais la réalité de Matagami, celle des Îles-de-la-Madeleine, celle de Saint-Michel-des-Saints puis celle de L'Assomption, ou de Repentigny, ou de Mascouche, Terrebonne, c'est fondamentalement différent, M. le Président, là. On comprend qu'on n'a pas le même parcours, on n'a pas le même temps. Ça fait que c'est bien évident que moi, je trouve que c'est un peu farfelu. Donc, évidemment, il aura à répondre. Mais ce n'est pas grave, il le fera quand ça sera le temps.

Vous savez, M. le Président, je vais juste me permettre de dire bien amicalement à mes collègues de l'autre côté que ce n'est pas parce qu'il y a des élections qui s'en viennent qu'on va arrêter de faire notre travail puis qu'on va arrêter de faire des annonces. Je veux les rassurer, je veux les rassurer, c'est en continuation avec ce que je fais depuis que je suis ministre responsable de la région, M. le Président, parce que, d'abord et avant tout, je pense qu'il ne faut pas pénaliser la population. Bien, je ne me gênerai jamais d'aller annoncer une bonne nouvelle, M. le Président, dans la région de Lanaudière. Puis savez-vous quoi? Si je ne peux pas le faire, là, M. le Président, c'est mon attaché politique qui va le faire. Aux quatre coins, aux quatre coins, dans les sept comtés actuels, M. le Président, il ne se gênera pas d'aller vers la population puis de dire : Voici ce que vous attendiez, eh bien voilà.

Il y a des dossiers qui ont été réglés dans les trois, quatre dernières années, M. le Président, qu'on n'a pas parlé. Bien, je pense qu'on aurait dû en parler. Honnêtement, là, je pense que, quand tu corriges une iniquité, ce n'est pas à négliger, M. le Président. Quand on investit en Firestone, puis qu'est-ce que ça fait? C'est que ça permet à une nouvelle génération de travailleurs d'arriver, d'avoir un emploi garanti pour les 25, 30 prochaines années, c'est des retombées économiques dans la région.

Quand, M. le Président, la scierie de Saint-Michel... ce qu'on a fait, c'est qu'on s'est battus avec mon collègue... moi et mon collègue le ministre, qui, à l'époque, était responsable du secteur de la forêt, l'actuel ministre de l'Agriculture, on s'est battus, M. le Président, pour protéger le CAAF, pour ne pas démanteler l'usine à Saint-Michel-des-Saints. Puis on était tellement fiers de la repartir, M. le Président, savez-vous pourquoi? Parce que les familles des 20 quelque personnes employées par la scierie qui ont pu recommencer à travailler, c'est 28 familles qui sont restées à Saint-Michel-des-Saints puis dans les environs, qui ont des salaires qui sont pas mal au-delà du salaire minimum, M. le Président, qui sont capables de faire en sorte qu'il y a des enfants pour aller dans les écoles, qu'il y a encore des couples qui vont faire leur épicerie à l'épicerie du village à Saint-Michel-des-Saints, M. le Président, c'est des taxes scolaires, c'est des taxes municipales qui rentrent pour aider la ville à payer ses infrastructures. C'est ça, l'occupation du territoire. C'est ça, la vitalité, M. le Président. Puis d'avoir contribué à faire en sorte que cette scierie-là reparte, bien, M. le Président, ne serait-ce que pour ça, ça valait le fait que je sois ministre responsable de la région.

Moi, j'ai été à Saint-Michel-des-Saints, j'ai parlé avec des travailleurs, j'ai vu des hommes de 40 ans, 50 ans, 60 ans pleurer de joie, M. le Président. C'est ça, le travail qu'on fait sur le terrain, en grande partie grâce à l'acharnement de M. Champoux, qui est le P.D.G. de la scierie de Saint-Michel-des-Saints. Bien, il nous a fait une lettre de félicitations où il félicitait le ministre, sa conseillère, les différents intervenants pour le travail qu'on fait, M. le Président. C'est à ça que ça sert, un ministre responsable d'une région.

Moi, je suis parfaitement consciente qu'on ne peut pas plaire à tout le monde. C'est vrai, M. le Président. Il y aura toujours plus de besoins qu'il y a d'argent au rendez-vous, M. le Président. Mais savez-vous quoi? Il y a des budgets à toutes les années. Puis, avec un gouvernement libéral, M. le Président, il y a des crédits avec les budgets en plus de ça. On en a eu quatre, budgets. Quatre fois, des crédits ont été déposés, quatre budgets équilibrés, M. le Président, quatre investissements massifs dans nos infrastructures toutes catégories confondues, M. le Président, qui contribuent à faire rouler l'économie, à faire travailleurs du Québec, à aller dans nos commerces de la région, à mettre en valeur nos producteurs, à consommer chez nous, puis à faire rentrer de l'argent dans les coffres de l'État qui, je le rappelle, M. le Président, ce n'est pas mon portefeuille ou votre portefeuille, c'est le portefeuille de tous les Québécois. C'est pour ça qu'on paie des taxes, c'est pour ça qu'on paie des impôts, pour être capables de se payer des services de santé, d'éducation, des services à la petite

enfance puis d'avoir des routes qui ont de l'allure, M. le Président. Mais, malheureusement, le Québec, c'est grand. Ça fait qu'il y a des choix à faire.

Puis moi, je peux juste vous dire qu'il y a des années où, dans certains portefeuilles, on en a plus pour la région de Lanaudière. Puis je peux vous dire que, quand on a calculé les écoles, l'année passée, M. le Président, où, justement, je vous disais qu'on agrandissait une école avant même qu'elle soit terminée de construire, cette année-là, M. le Président, la région de Lanaudière avait 15 %, 15 % des investissements totaux en éducation, 15 %, la région de Lanaudière. Il y a 17 régions administratives, M. le Président, incluant Montréal, où tu as 25 % de la population et que les besoins sont très grands, et vous le savez, M. le Président.

Je pense qu'il ne faut pas regarder juste une année, puis dire : Bien oui, il y a une baisse cette année. Bien oui, ça arrive qu'il y a une baisse. Oui, ça arrive. Peut-être, c'est l'année prochaine que le budget va arriver. Puis, si c'est un gouvernement libéral, M. le Président, c'est sûr que le budget va arriver, parce qu'on est là. Puis savez-vous quoi, M. le Président? C'est bien évident que moi, là, je serai réélue, parce que je crois fermement que le travail de terrain, ça fait la différence. Puis, dans mon comté, là, les gens m'aiment, parce que je suis une députée terrain, puis je suis réputée pour dire les vraies affaires, puis je ne prends pas l'élection à la légère. Je vais faire ça comme je fais d'habitude, je remets le «meter» à zéro à chaque campagne électorale. Mais je sais une chose, M. le Président, c'est que moi, je serai réélue, que vous serez réélu, que mon collègue sera réélu, puis j'espère qu'ici on aura un nouvel élu qui va venir rejoindre notre équipe, M. le Président.

Puis je suis convaincue qu'il y aura un prochain gouvernement libéral au mois d'octobre prochain. Puis savez-vous quoi? Je m'engage à faire le reste de tout ce que vous m'avez amené comme liste d'épicerie dans le prochain mandat, M. le Président, parce que c'est quatre ans, puis ça, le bilan d'une région, on le fait sur quatre ans. M. le Président, savez-vous ce que c'est, ça?
• (11 h 50) •

Le Président (M. Ouellette): 10 secondes.

Mme Thériault : Ça, M. le Président, là, c'est la somme du travail, O.K.? Ici, là, ça, c'est les communiqués depuis le début de l'année 2018, ce qu'on a annoncé pour Lanaudière. Ça, ici, M. le Président, c'est ce qu'on a fait en 2017, les communiqués pour Lanaudière. M. le Président, je pourrais les déposer, mais je vais épargner les gens.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, Mme la ministre. Mme la députée de Joliette, en conclusion.

Mme Véronique Hivon

Mme Hivon: Merci beaucoup, M. le Président. Bien, écoutez, j'avais commencé, je croyais, cette interpellation sur un bon ton. J'avais eu des bons mots au sujet de la ministre responsable de la région pour dire que je reconnaissais qu'elle était présente sur le terrain, que c'était quelque chose d'apprécié, que je savais que la région lui tenait à coeur. Bien sincèrement, je pensais qu'on serait capables d'avoir un échange constructif sur le fond des choses, sur le thème de l'interpellation, qui n'est pas: Énumérons tout ce que nous avons fait depuis des temps immémoriaux dans Lanaudière, mais qui était sur la question de l'iniquité, et qui est un réel enjeu, qui est assurément un réel enjeu puisqu'hier il y a eu un investissement en santé de 19 millions, qui a été annoncé en lien avec l'iniquité. Donc, c'est un réel enjeu.

Et, d'entrée de jeu, j'ai dit aussi que ça paraissait comme un miracle préélectoral, mais j'ai dit que c'était une bonne nouvelle, bien entendu, et donc je pensais qu'on serait capable aujourd'hui d'avoir un échange constructif pas pour nous, pas pour eux, pas pour nos petites guéguerres partisanes, mais pour les gens de Lanaudière, qui ont vraiment le goût d'avoir des réponses à leurs préoccupations parce que, oui, il y a des enjeux énormes qui les concernent, et, comme on l'a répété depuis le début de l'interpellation, parce que le stress que met le développement démographique sur la région, il est énorme, et on l'a montré, et je vais y revenir.

Mais je veux rester sur cette espèce de tons, avec lesquels on a voulu finir les échanges, de se saisir du fait que le député de Berthier a participé à une vidéo humoristique où il dit que, oui, il devrait toujours travailler plus fort pour venir essayer de faire une attaque. Franchement. Qu'on parle d'un citoyen, je ne sais pas d'où exactement dans Lanaudière, qui aurait eu recours aux services du député de Vimont, bien, moi, je dois vous dire que, franchement, aujourd'hui, là, je n'ai pas commencé à dire qu'il y a des citoyens de comtés libéraux qui, des fois, bien sûr, frappent à notre porte, parce que leur député est au gouvernement puis ils aimeraient ça avoir le son de cloche d'un élu de l'opposition. Je pense qu'on travaille tous ensemble pour le bien-être de nos citoyens puis des citoyens en général.

Je ne pense pas que c'est ça qui fait avancer les choses quand, aujourd'hui, on a un moment unique, dans la législature, deux heures pour parler aux citoyens de Lanaudière et de leur dire ce que nous, on pense qui sont les défis et de vouloir entendre le gouvernement sur ce qu'il peut répondre aux enjeux qu'on leur soumet. Parce que, oui, on est dans l'opposition, et le gouvernement, oui, il a des tonnes d'occasion de venir présenter son point de vue, agir avec l'ensemble des fonctionnaires qui sont là pour eux. Nous, c'est un temps précieux qu'on a dans l'opposition pour interpeler — c'est le titre de l'exercice — le gouvernement sur des enjeux précis qui concernent les citoyens, puis malheureusement on n'en a pas eu, de réponse.

Puis, vous savez, quand on me dit que c'est formidable et qu'on utilise le temps d'interpellation pour vanter le travail de l'attaché politique de la ministre régionale... Moi, je le connais bien, l'attaché politique, on collabore bien ensemble de manière générale. Et je suis heureuse d'apprendre aujourd'hui... pour moi, c'est du jamais-vu, d'apprendre, en plein salon bleu, l'annonce d'une candidature pour la prochaine élection en plein salon bleu. Mais je pense qu'effectivement c'est ce qu'on constate aujourd'hui avec cette espèce d'hommage bien senti, qui a été le fil conducteur à travers l'interpellation aujourd'hui, l'hommage à l'attaché politique de la ministre. Donc, c'est très intéressant d'apprendre ça aujourd'hui et puis ce sera intéressant de débattre possiblement dans un autre forum.

Puis moi, je le dis, qu'on collabore bien avec l'attaché politique de la ministre, mais je trouve ça quand même spectaculaire que ce soient ces thèmes-là qui soient les thèmes récurrents aujourd'hui et qu'on annonce, donc, la présence prochaine, là, dans la joute électorale, de l'attaché politique, tout comme on dise que vous allez tous être réélus. Moi, je trouve ça incroyable. Moi, je ne suis pas capable de dire aujourd'hui... Moi, ce que je veux dire aux gens de Lanaudière, puis comme non collègue de Berthier, c'est qu'on va tout faire pour regagner la confiance, pour maintenir la confiance comme on l'a gagnée depuis qu'on est élus et que, oui, on espère pouvoir avoir une confiance renouvelée avec les gens de nos populations à la prochaine élection. Mais je ne serai jamais présomptueuse. Je ne serai jamais présomptueuse pour dire que les jeux sont faits et qu'on n'a pas à se prouver, parce que je pense qu'on doit toujours prouver la qualité de notre travail, et comment on veut être là pour les gens, et qu'on apporte les bonnes réponses à ces gens-là.

Puis l'autre chose que je trouve aussi comique, c'est d'avoir une lettre. Moi, je souligne ça. Moi-même, j'ai dit d'entrée de jeu que je soulignais que le travail de la ministre, qui est très présente sur le terrain, que je sais que ça lui tient à coeur, Lanaurière... Mais je trouve ça quand même drôle, non seulement qu'on a eu une annonce à la veille de notre interpellation sur la question de l'équité en santé, mais qu'on ait une lettre du préfet de la MRC qui date d'hier, comme par magie, encore une fois, une espèce de miracle préinterpellation. Elle n'est pas signée, moi, dans la copie que j'ai, mais, j'imagine, c'est allé très vite, donc, pour pouvoir déposer aujourd'hui une lettre d'un préfet pour signifier le travail, l'appréciation du travail. Écoutez, moi, je pense que la ministre, franchement, elle aurait dû savoir qu'elle n'avait pas besoin d'une lettre commandée ou, en fait, je ne le sais pas, mais demandée en prévision de l'interpellation. Je ne suis pas en train de dire que ce qui est là-dedans n'est pas vrai. Je suis certaine que le préfet, ce qu'il a écrit, il le croit. Mais c'est quand même tout un hasard d'avoir une lettre. Ça ne parle pas d'un dossier en particulier. Ça ne parle pas d'un enjeu en particulier. Ça ne parle pas d'une annonce récente. C'est juste une lettre-témoignage, le 12 avril 2018, comme par hasard, à la veille d'une interpellation, de l'appréciation du travail de la ministre.

Bref, j'aimerais dire, donc, dans les quatre minutes, un peu moins, qui me restent, que la population de Lanaurière a le droit au même niveau de service, à la même considération que tous les citoyens du Québec. Je ne suis pas en train de dire que ce n'est pas le cas. Je suis en train de dire que c'est son droit le plus strict. C'est son droit aussi d'avoir des élus, comme aujourd'hui le député de Berthier et moi-même, qui se battent pour elle et qui demandent une reddition de comptes au gouvernement par la voix de sa ministre responsable de la région. Évidemment que ce n'est pas une spécialiste de tous les enjeux, mais c'est elle qui est désignée par son gouvernement pour être la porte-parole, pour être la responsable de ces dossiers-là. Donc, c'est notre droit le plus strict. Et il y avait des attentes énormes autour de cette interpellation-là pour comprendre comment on peut expliquer, comme je l'ai dit, qu'en matière d'éducation on est la deuxième région avec le plus grand déficit de maintien et qu'on n'est pas en mesure d'avoir eu, dans la dernière annonce, au moins le même poids en termes d'investissement que notre poids démographique.

Même chose pour essayer de comprendre comment ça se fait que, quand il y a eu des annonces d'ambulances par le ministre de la Santé, il y a eu 22 nouvelles ambulances au Québec, zéro pour Lanaudière. Il a fallu qu'on sorte dans les journaux. Il a fallu un cri du coeur du chef de Manawan pour avoir une ambulance enfin pour Manawan et une desserte plus intéressante pour Saint-Michel-des-Saints. Je ne suis pas en train de dire qu'on l'a fait tout seul. Puis là je vois le député de Vimont qui hoche de la tête. Je ne suis pas en train de dire que c'est nous qui avons construit et annoncé l'ambulance, mais je suis en train de dire que c'est quand même incroyable que c'est arrivé quelques jours après notre annonce, alors que, quelques semaines, quelques mois avant, ils avaient annoncé 22 ambulances. Ils auraient pu, ils auraient pu, en fin d'année, en début d'année, annoncer une ambulance pour Manawan. Elle n'était pas là. On fait une sortie, il y a un cri du coeur du chef de la communauté à la commission nationale sur la question des peuples autochtones, des femmes autochtones, puis là, on reçoit l'ambulance.

Moi, j'aurais aimé ça aussi avoir des réponses pour les familles qui n'ont pas de service en orthophonie. Récemment, là, il y a eu une rencontre, plus de 40 familles étaient présentes, parce que, pour toutes les MRC du nord, combien il y a d'orthophonistes pour les enfants qui ont besoin? Deux orthophonistes. Il y en avait trois avant. Ça n'a pas augmenté, ça a baissé. Il y en a deux maintenant. Puis on leur dit que non, il ne sera pas remplacé, le troisième. Et les listes d'attente, c'est deux ans d'attente pour ces enfants-là. Ça, c'est des enfants... On ne pourra jamais combler ce retard-là.

J'aurais aimé ça avoir des réponses là-dessus. J'aurais aimé ça avoir des réponses concernant nos écoles. J'aurais aimé ça avoir des réponses concrètes concernant le transport. Et j'aurais aimé ça avoir des réponses aussi en ce qui concerne tous nos enjeux de répit pour ces parents qui se donnent de manière incroyable, qui ont des enfants qui ont une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme quand il y a des centaines de familles qui n'ont pas ce répit-là dans Lanaudière.

Donc, moi, mon but aujourd'hui, et je pensais bien franchement que j'avais parti les choses avec un ton constructif en soulignant le travail de la ministre, en disant aussi... bien sûr, en utilisant le mot «miracle», parce que je pense que c'est de bonne guerre de dire qu'en période préélectorale il y a une petite multiplication d'annonces, en reconnaissant que c'était une bonne nouvelle, la question de l'iniquité, mais qu'on en voulait plus, de bonnes nouvelles, et qu'on voulait régler l'iniquité en éducation, en services sociaux, en transport pour les services ambulanciers.

Malheureusement, ce n'est pas ça qu'on a eu aujourd'hui, mais je garde espoir, parce qu'on va continuer à se battre pour les citoyens de Lanaudière, et nous, on va être au rendez-vous en 2018 et pour la suite... Merci, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette): Merci, MM. les députés de Masson, Berthier, Joliette, Vimont, Mme la ministre, ceux qui l'accompagnent. M. Bellerose, vous retournez dans vos terres.

Compte tenu de l'heure, je lève la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux jusqu'au jeudi 19 avril, où on commence les crédits. On sera au salon du Conseil législatif. Merci.

(Fin de la séance à 12 heures)